

La construction de l'abbatiale de Bellelay (1709-1715) : le chantier majeur d'un couvent de bâtisseurs

Autor(en): **Rebetez, Jean-Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **118 (2015)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-654529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La construction de l'abbatiale de Bellelay (1709-1715). Le chantier majeur d'un couvent de bâtisseurs

Jean-Claude Rebetez

Si le couvent de Bellelay a été fondé vers 1140, ses bâtiments actuels datent pour l'essentiel de la première moitié du XVIII^e siècle; ils forment un ensemble cohérent – et prestigieux. Malgré les avanies de l'histoire, le complexe conventuel impressionne encore aujourd'hui et représente incontestablement un trésor patrimonial d'importance nationale, dont l'église abbatiale constitue évidemment la pièce maîtresse.

Ce bâtiment remarquable a déjà fait l'objet d'études fouillées de la part d'Alfred Wyss et de Daniel de Raemy, qui ont analysé les aspects archéologiques et la place de l'abbatiale dans l'histoire de l'art et parmi les productions du courant du Vorarlberg. Le présent article ne reviendra donc pas sur ces thématiques, mais traitera essentiellement des aspects matériels et pratiques du chantier de l'abbatiale¹. Sur la base des sources existantes, nous tâcherons de décrire la façon dont ce chantier a été préparé, et nous proposerons une chronologie de son déroulement. Nous chercherons aussi à évaluer le coût des travaux, ainsi qu'à montrer autant que possible la façon dont le chantier était organisé et quels artisans y sont intervenus. Nous demandons par avance l'indulgence des lecteurs, car la documentation disponible laisse beaucoup de questions ouvertes et nous condamne trop souvent à construire des hypothèses parfois bien fragiles. Il nous a toutefois semblé utile d'offrir au public intéressé l'image la plus complète possible, en veillant toutefois à expliquer notre démarche et à toujours citer nos sources de la façon la plus précise, afin de faciliter le travail des futurs chercheurs.

Le choix de l'architecte et les sources

Au début du contrat de construction passé le 19 mars 1709 avec l'architecte Franz Beer, Jean-Georges Voirol, abbé de 1706 à 1719, précise que la question de la réfection de l'église a fait l'objet de multiples consultations

et de nombreuses discussions². Les chanoines ont donc amplement réfléchi et débattu des meilleures solutions possibles avant de recourir aux services de Beer, puis de retenir un projet discuté avec lui, projet du reste encore très ouvert, et qui fut largement complété et modifié au cours des travaux³!

Pourquoi Beer ?

Sur la personne de Beer, sa carrière et son activité d'architecte-entrepreneur, nous renvoyons le lecteur à l'article de Georg Germann dans le présent volume. Nous ne savons pas quand, ni par quel truchement, Beer est entré en contact avec le couvent de Bellelay. Cela s'est fait en tout cas avant le 9 janvier 1708, date à laquelle il conclut avec l'abbé un contrat pour la réalisation de la nouvelle porterie, sur la base des plans (*Riiss*) déjà réalisés par lui⁴. Comme le couvent n'avait certes pas besoin de Beer pour ce chantier relativement modeste, nous pensons avec Georg Germann et Alfred Wyss que sa présence à Bellelay visait prioritairement à discuter du projet de la nouvelle église. Notre hypothèse est donc que les chanoines avaient décidé en 1707 déjà (et probablement bien avant) de refaire complètement leur abbatale; les premiers contacts avec Beer datent donc au plus tard de cette même année 1707 – que celui-ci soit alors passé par l'abbaye, que l'abbé lui ait délégué un de ses chanoines ou qu'ils aient simplement communiqué par lettres.

Le fait que Bellelay ait eu recours à Beer, un architecte du Vorarlberg établi à Constance et actif dans l'Allemagne du Sud-Ouest et en Suisse alémanique, est souvent expliqué par la visite de l'abbé prémontré de Weissenau, pour qui Beer accomplit d'importants travaux dès 1708, ainsi que par l'appartenance de Bellelay à la circarie de Souabe, qui serait à l'origine de «ce regard [du couvent] tourné vers le monde germanique et [de] cette entrée dans la sphère artistique du sud de l'Allemagne⁵». Relevons toutefois que l'abbé Mauch ne visite Bellelay que le 10 juin 1708, donc à un moment où les tractations avec Beer sont déjà fort avancées. Si les liens entre Bellelay et les autres abbayes de la circarie de Souabe, dont Weissenau, semblent assez lâches (la visite spirituelle de 1708 est la première depuis... 1681⁶), des contacts existaient et il est effectivement probable que l'abbé ait consulté les abbayes-sœurs de la circarie en prévision de son grand chantier. Vu les sommes en jeu, il est évident que Bellelay a pris tous les renseignements nécessaires permettant de choisir l'architecte-entrepreneur le plus fiable et compétent possible. Mais nous aimerions insister sur le fait que le couvent entretenait de nombreux autres contacts, en dehors de l'ordre prémontré, et que son appartenance à la circarie de Souabe n'explique pas forcément le choix de Beer, dont Bellelay constitue le chantier le plus occidental. Située dans le diocèse et dans la principauté épiscopale de Bâle (membre du Saint-Empire), combourgeoise de Soleure, propriétaire du prieuré d'Himmels-

proche voisin de Bâle, l'abbaye disposait en effet de liens multiples avec la Suisse et l'Allemagne du Sud. Il faut donc rester très prudent sur la façon dont le contact a été établi entre Bellelay et Beer. Vu la position géographique du couvent et les multiples connexions dont jouissaient les chanoines, nous pensons pouvoir dire que ces derniers avaient connaissance de la plupart des chantiers d'importance réalisés en France voisine, mais aussi et surtout dans l'Oberrhein et en Suisse. Il est certain que le chantier de l'église de Rheinau, dont Beer assumait la reconstruction depuis 1704, était bien connu des chanoines, entre autres par l'intermédiaire du sculpteur de Porrentruy Urs Fleg, qui se chargea de la réalisation des stalles à partir de 1707⁷. La décision de retenir Beer comme architecte a donc été mûrement pesée et débattue par la communauté de Bellelay, durant une phase préparatoire probablement assez longue, mais dont nous ne savons rien. On trouvera toutefois dans la contribution de Georg Germann des hypothèses convaincantes sur les motifs de ce choix.

Quoi qu'il en soit, en janvier 1708, les chanoines avaient selon toute vraisemblance déjà décidé que Beer réaliserait leur église, ou en tout cas ils l'ont mandaté pour leur faire des offres précises. Durant l'année 1708, le chantier de la porterie leur permit en outre de voir l'équipe de Beer à l'œuvre, de la mettre en quelque sorte à l'épreuve et de se préparer eux-mêmes au grand chantier imminent de l'abbatiale.

Les sources

La construction de la porterie et celle de l'abbatiale sont essentiellement connues par une trentaine de documents copiés, parfois en deux exemplaires, dans deux registres⁸. Leur conservation est une chance extraordinaire. En effet, les archives de Bellelay ont été en grande partie perdues à la Révolution⁹. N'ont été conservés que les actes ayant une valeur juridique et surtout les titres de propriété foncière, utiles pour la liquidation des biens du couvent. En revanche, les anciens documents d'administration courante n'intéressaient que peu les autorités françaises. De plus, les chanoines exilés refusèrent de remettre aux Français une partie des archives qu'ils avaient emportées avec eux, lesquelles se sont perdues dès le début du XIX^e siècle.

Les originaux des contrats de construction de l'abbatiale, les plans, la correspondance, les comptes, certains registres où étaient consignés les contrats¹⁰, les procès-verbaux du chapitre, etc. ont donc été détruits ou perdus à la Révolution. Il ne subsiste que les quelques copies figurant dans les deux registres mentionnés ci-dessus, lesquels ont été conservés, car ils comportaient aussi des actes concernant des biens fonciers ou des rentes. Les sources documentant la construction de l'abbatiale se subdivisent en deux catégories : les contrats passés avec Beer ou avec des artisans régionaux et les quelques quittances délivrées à la fin des travaux concernés. Ces dernières

sont précieuses pour esquisser une chronologie des travaux. La documentation reste toutefois inégale, peu détaillée et lacunaire. On relèvera au passage que l'abbé Voirol est lui-même à l'origine de la réalisation d'un de ces deux registres au moins, dans lequel il semble avoir copié de sa main un certain nombre de textes – ce qui témoigne de l'intérêt qu'il portait à l'administration de son couvent¹¹. Les sources concernant l'abbatiale ont été exploitées (et parfois éditées) dans les ouvrages d'Alfred Wyss et de Daniel de Raemy auxquels nous renvoyons les lecteurs¹². Ces derniers trouveront de plus en annexe du présent article une liste complète de toutes ces copies avec leurs cotes (nous remercions Damien Bregnard qui s'est chargé de la mise en forme de ce tableau).

La porterie, la forge et les écuries

En partant de l'exemple de la porterie, nous allons essayer de montrer comment les chantiers étaient organisés, et quelle part du travail les artisans locaux et régionaux ont assumée. L'étude de ce cas permet en effet des comparaisons avec celui de l'abbatiale. Nous remercions Georg Germann pour ses diverses indications, qui nous ont beaucoup aidé.

Comme son nom l'indique, la porterie, aujourd'hui disparue, était le bâtiment situé à l'entrée principale du complexe monastique (voir la fig. 1 ; pour une vision plus réaliste de cet édifice, voir le dessin de Büchel de 1755, à la p. 219 des présents *Actes*). La porterie était flanquée des écuries (re)bâties au même moment ; ces bâtisses se trouvaient à l'intérieur de l'enceinte, dont elles formaient la limite ouest depuis le portail principal jusqu'à l'angle nord, d'où bifurquait vers l'est le mur septentrional de ladite enceinte. La porterie remplaçait une ancienne maison qui fut démolie pour lui faire place. La nouvelle construction comprenait un ensemble de plusieurs bâtiments. En effet, selon les contrats convenus avec Beer et le charpentier, cet ensemble comportait la porterie, les écuries, ainsi qu'une forge et une buanderie vouées. D'après les dessins du XVIII^e siècle, le bâtiment de la porterie se composait d'un rez-de-chaussée un peu surélevé (privé de fenêtres du côté ouest), de deux étages d'appartements et enfin d'un vaste grenier. Son toit aurait dû être pourvu à l'est d'un pigeonnier et à l'ouest d'une « tour bien propre à tirer la graine¹³ », lesquels ne furent pas réalisés si l'on en croit les représentations du XVIII^e siècle. Les écuries surmontées de réserves pour le fourrage prolongeaient le bâtiment, mais sans en égaler la hauteur, puis venait probablement la forge¹⁴. En 1781, la porterie fut détruite ou intégrée dans les nouveaux et imposants édifices du collège, où les élèves dormirent pour la première fois le 29 octobre 1782¹⁵. En effet, depuis 1771, l'abbaye abritait un pensionnat dont l'augmentation rapide du nombre des élèves rendit bientôt nécessaire la construction de nouveaux bâtiments, aujourd'hui totalement

La construction de l'abbatiale de Bellelay



Fig. 1: Bellelay, vue idéalisée par Jean-François Tavanne, gravure publiée en 1734 dans les *Sacri et canonici ordinis praemonstratensis annales* du Père Hugo d'Étival (MJA, photo Pierre Montavon).

1. *Ecclesia*, église (1714)
2. *Bibliotheca*, bibliothèque (aile est, vers 1730)
3. *Domus abbatialis*, appartements de l'abbé (pavillon situé entre l'aile sud, vers 1733, et l'aile ouest, vers 1738)
4. *Domus hospitum*, maison des hôtes (aile ouest, vers 1738; elle est située hors de la clôture et est ouverte aux invités laïques)
5. *Archivium*, archives (aile ouest)
6. *Domesticorum domus*, maison des domestiques laïques (porterie, 1709)
7. *Equile*, écurie (1709)
8. *Granarium*, grenier
9. *Domus sutorum*, maison des cordonniers comportant un « poêle » où mange une partie des domestiques (refaite et agrandie par l'adjonction de la tannerie vers 1749)
10. *Molendinum*, moulin (deux maisons, qui sont les seuls bâtiments « serviles » situés dans la clôture; transformés vers 1750, l'un d'eux devient la boulangerie)
11. *Taberna*, auberge (hôtellerie, 1698)
12. *Lateraria*, nouvelle tuilerie (avant 1707)
13. *Horrea*, entrepôts
14. *Area*, cour (espace ouvert aux laïcs; les ateliers, logements des domestiques, écuries et autres bâtiments utilitaires sont en principe concentrés à l'ouest de la cour)
15. Clôture séparant la cour, à l'ouest, de l'espace normalement réservé aux religieux, à l'est

disparus (ils sont visibles sur un dessin reproduit à la p. 220 des présents *Actes*).

Trois contrats liés à la construction de la porterie en 1708 ont été conservés, à savoir ceux conclus avec l'architecte-entrepreneur Beer (9 janvier 1708)¹⁶, avec le maître-charpentier Joseph Pelletier de Muriaux (22 janvier 1708)¹⁷, et avec le maître-menuisier Humbert Eray de Bassecourt (4 octobre 1708)¹⁸. S'y ajoute le contrat conclu le 29 septembre 1707 avec le maître-maçon Thomas Rebetez, des Genevez, chargé de fournir jusqu'au 23 avril 1708 des pierres de construction sans aucun doute destinées au chantier de la porterie¹⁹.

Selon le contrat passé avec l'abbé, Beer s'engageait à démolir l'ancienne porterie, creuser les fondations, construire les nouveaux bâtiments conformément au plan convenu, payer l'ensemble du personnel engagé dans les travaux de maçonnerie (tailleurs de pierre, maçons ou porteurs) et fabriquer les échafaudages. Il devait réaliser la totalité de la maçonnerie, notamment un soubassement pour l'ensemble de la porterie, les voûtes nécessaires (dans la forge, la buanderie et le portail), les cadres des portes et des fenêtres, la cheminée, les chaînes d'angle en pierre de taille et enfin le portail pourvu des armes de l'abbé. De son côté, l'abbaye fournirait sur place tous les matériaux de construction, ainsi que les instruments de travail pour les maçons et les tailleurs de pierre; de plus, elle logerait l'équipe d'ouvriers emmenés par Beer et les nourrirait partiellement²⁰. En paiement, ce dernier recevrait une somme totale de 1500 «*französische Thaller*»; ces 1500 thalers représentaient une somme de 3000 florins²¹ ou de 3750 livres de Bâle (un florin valait une livre et cinq sous de Bâle).

Le charpentier Pelletier, pour sa part, devait démonter le toit des anciens bâtiments et en récupérer le bois réutilisable, puis lever les nouvelles charpentes selon le plan défini par Beer. Il se chargerait aussi de réaliser tous les sols et planchers des étages, les escaliers, etc. Les écuries devaient être achevées aux prochaines fenaisons (juin-juillet), afin de pouvoir y entreposer les foin. Pour salaire, Pelletier recevrait de l'abbé une somme de 900 livres de Bâle – dont serait déduit le coût des graines, du vin et des autres aliments que lui-même et ses ouvriers consommeraient sur place durant le chantier²². En revanche, le couvent fournirait gratuitement tout le bois nécessaire pour préparer leurs repas et mettrait à disposition un four pour la cuisson de leur pain.

Enfin, il revenait au menuisier Eray de réaliser l'ensemble des fenêtres de la porterie et des écuries, aussi bien les châssis que les vitres et toutes les ferrures. Les châssis des fenêtres devaient être posés vers Pâques, donc vers le 31 mars 1709. Le salaire prévu s'élevait à 225 livres de Bâle, mais il comprenait en outre la réfection de toutes les fenêtres du couvent, pour un montant inconnu. Pendant les travaux à la porterie, Eray et ses gens seraient hébergés et recevraient «la soupe» (sic) gratuitement. Lorsqu'Eray

travaillerait seul à la réfection des fenêtres du couvent, il serait nourri « à la table des cordonniers » – nous y reviendrons.

Naturellement, les contrats conservés laissent de nombreuses zones d'ombre – nous ne savons rien des montants dus pour la livraison des pierres, du sable, de la chaux, du bois de construction, des ferrures des portes, rien non plus sur d'éventuels stucs ou les aménagements intérieurs comme les poêles, grilles, etc. Toutefois, nous sommes en mesure d'esquisser un calendrier grossier des travaux de construction, qui ont duré moins de deux ans :

1707 – Décision de rénover totalement et d'agrandir la porterie (peut-être à cause de l'incendie de la tonnellerie en 1703 ?)²³ ; septembre : contrat pour la fourniture des pierres de construction, mais le projet n'est pas encore fixé²⁴.

1708 – Janvier : contrats avec Beer (9 janv.) et le charpentier (22 janv.) ; démolition des bâtiments (mars ?) ; travaux de maçonnerie dès avril-mai²⁵ ; écuries achevées en juillet (y compris charpente, toit et aménagements intérieurs) ; 4 octobre : contrat avec le menuisier pour les fenêtres ; fin octobre 1708 : le bâtiment de la porterie est très avancé (les deux tiers des travaux de charpenterie et de menuiserie sont déjà réalisés²⁶).

1709 – Pose des fenêtres en mars ; achèvement des travaux de charpente et de menuiserie avant décembre²⁷.

Les coûts pour la maçonnerie (3750 livres), la charpente et la menuiserie (900 livres) représentent un total de 4650 livres de Bâle (sans compter les fenêtres et tous les autres frais inconnus, en particulier la livraison des matériaux de construction). Ce montant est nettement supérieur au prix d'acquisition du grand domaine de la métairie de la Combe-Tabeillon comportant deux maisons, des dépendances et de grandes terres, vendu pour 3700 livres de Bâle en 1706²⁸. Autre exemple : l'architecte-entrepreneur Bagnato reçut pour la réalisation des travaux de maçonnerie et de charpente de l'Hôtel de Ville de Delémont (1742-1745) une somme de 6600 livres, à comparer avec les 4650 livres payées pour les mêmes travaux dans la porterie²⁹.

Pour résumer, le chantier de la porterie et des écuries fut assez considérable, même s'il n'a duré que deux ans. Il a mobilisé trois groupes d'ouvriers bien distincts : premièrement, les hommes du cru chargés des transports et de la fourniture des pierres, mais aussi du sable et d'autres matériaux de construction à livrer sur place ; deuxièmement, les charpentiers et menuisiers (et les autres artisans régionaux non connus de nos sources) ; enfin et surtout, les maçons et tailleurs de pierre composant l'équipe emmenée par Beer.

Nous savons par d'autres sources que ces derniers étaient des travailleurs saisonniers, germanophones, majoritairement venus du Vorarlberg ou du Tyrol, qui se déplaçaient d'un chantier à l'autre en fonction des contrats obtenus par les architectes-entrepreneurs qui les embauchaient³⁰. Chaque

année, les chantiers débutaient au printemps (voire au début du mois de mars) et se terminaient en automne (fin octobre à début novembre)³¹. Les ouvriers rentraient chez eux à la fin de l'automne et ils passaient l'hiver dans leur foyer³². Pour des raisons pratiques et d'efficacité, on suppose que Beer engageait autant que possible les mêmes personnes sur plusieurs chantiers successifs³³, ce qui laisse penser qu'une partie au moins de ses employés travaillant à la porterie ont été réembauchés pour construire l'abbatiale – mais nous ne savons rien de positif à ce sujet.

Il est impossible de connaître la composition des équipes de Beer ou des autres corps de métier (charpentier, menuisier-vitrier, etc.), car elles ne sont pas mentionnées dans les contrats, puisque Beer et les maîtres-artisans se chargeaient eux-mêmes de recruter et salarier leur personnel. Certaines clauses contractuelles concernant le logement et la nourriture des travailleurs donnent toutefois quelques maigres informations. C'est ainsi que nous pouvons risquer une évaluation de la composition de l'équipe de Beer chargée de bâtir la porterie. Il y avait d'abord le *Barlier* ou *Palier*, à savoir le contremaître responsable de l'exécution des travaux et de la conduite du chantier (une fois les travaux lancés, l'architecte Beer n'y faisait que de rares apparitions³⁴). Venaient ensuite les tailleurs de pierre, dont le nombre n'est pas précisé³⁵, mais qui jouissaient comme le contremaître du privilège d'être nourris par le couvent (avec à chaque repas au moins une chopine de vin, soit quatre à cinq décilitres) et auxquels l'abbaye devait fournir les outils³⁶. Enfin, le contrat mentionne aussi les simples maçons (*Maurer*)³⁷ que Bellelay ne nourrirait pas, mais auxquels elle fournirait tout le bois de combustion nécessaire pour qu'ils puissent cuisiner et faire leur pain. Cette dernière disposition est comparable à celle qui concerne le personnel du charpentier Pelletier³⁸, ce qui permet par analogie de conclure que les vivres consommés par les maçons de Beer devaient être achetés au couvent et leur prix déduit de la somme finale payée (ce fut aussi le cas sur le chantier de l'abbatiale³⁹). Le contrat précise de plus que le couvent mettrait le couchage à disposition des maçons, à savoir six lits⁴⁰. Ce chiffre représente l'unique indication sur le nombre des travailleurs. Mais son interprétation n'est pas facile : s'agit-il du total des lits occupés par l'équipe de Beer, tailleurs de pierre et contremaître compris, ou seulement de ceux où dormaient les maçons ? Par ailleurs, combien de personnes mettait-on dans un lit⁴¹ ? Peut-être les membres les moins importants de l'équipe dormaient-ils simplement sur la paille⁴²... La seule certitude, c'est que le groupe de Beer comptait six personnes au plus strict minimum. Sous toute réserve, nous proposons toutefois les hypothèses suivantes, fondées sur diverses extrapolations et comparaisons :

- les six lits désignent probablement six équipements complets individuels pour passer la nuit, à savoir non seulement le lit, mais aussi la couverture, le drap et le coussin⁴³ nécessaires pour chaque personne. Si cela est correct, les six lits correspondent bien à un total de six hommes ;

– les lits en question ne concernent que les maçons et ne sont mentionnés dans le contrat que parce que l'abbaye ne prenait pas en charge l'entretien de ces derniers et qu'il fallait donc, dans leur cas, préciser plus en détail les prestations offertes;

– le logement du contremaître et des tailleurs de pierre faisait probablement l'objet d'une convention tacite échappant à l'écrit, chose courante dans ce type de contrat. Il allait sans doute de soi que ces hommes seraient logés aux frais de l'abbaye puisqu'ils étaient nourris par elle⁴⁴; en revanche, il était utile de préciser la quantité de vin qui leur serait servie, car elle pouvait varier selon les contrats⁴⁵.

En admettant les points ci-dessus, nous pouvons grossièrement évaluer le nombre des personnes composant la *Bautruppe* de Beer active sur le chantier de la porterie: un contremaître, au moins six maçons, et enfin quelques tailleurs de pierre (peut-être deux à quatre, certainement moins que les maçons). Au total, cela représentait probablement une équipe d'une dizaine de personnes (six au strict minimum et vraisemblablement guère plus de quinze au maximum). Naturellement, ces chiffres ne sont à prendre qu'avec la plus grande réserve.

Le chantier de l'abbatiale

Les accords passés avec Beer

L'organisation du chantier de l'abbatiale suivait certainement le même modèle que celui de la porterie – mais à une plus grande échelle. La documentation sur la reconstruction de l'église est nettement plus riche (et complexe) que celle concernant la porterie. Elle comporte un total de vingt-deux contrats passés par l'abbaye entre le 19 mars 1709 et le 6 avril 1717. Ils se répartissent ainsi:

- cinq contrats et accords conclus avec Beer⁴⁶;
- dix-sept contrats signés avec:
 - des artisans lointains (fabricants de cloches, de Lorraine),
 - des artisans régionaux ou locaux (charpentier, fabricant de fenêtre, tuilier, ferblantier, maçons, etc.),
 - des partenaires locaux fournissant les matières premières (pierres, sable) ou chargés de les convoier.

Les contrats sont parfois accompagnés de quittances. Nous renvoyons le lecteur à l'annexe en fin du présent article où se trouve la liste de tous ces textes. Ces documents doivent en outre être complétés par quelques actes passés entre l'abbaye et certains de ses employés qui durent fournir des prestations extraordinaires lors de la construction de l'église. C'est le cas par

exemple de Daniel Juillerat, de Châtelat, engagé en 1706 pour s'occuper de l'entretien des six fontaines du couvent, de tous ses chars, charrettes, brouettes, charrues et autre matériel – y compris la «banne» pour porter la chaux et les «ceviens à pierres» pour les maçons –, lequel obtint en 1709 une substantielle augmentation en raison du travail supplémentaire lié au chantier⁴⁷.

Comme le lecteur trouvera dans les ouvrages d'Alfred Wyss et de Daniel de Raemy d'excellentes descriptions du déroulement de la construction de l'abbatiale⁴⁸, nous nous contenterons ici de présenter les différents accords passés avec Beer et de proposer une chronologie synthétique des travaux.

Les contrats conclus entre Beer et l'abbé présentent des différences surprenantes. Il existe en effet deux versions du contrat initial, l'une en français et l'autre en allemand, lesquelles portent la même date du 9 mars 1709, bien que leurs contenus soient distincts. Certes, les deux textes s'accordent sur l'essentiel, à savoir que Beer se chargera de la démolition de l'ancienne église (dont la tour doit être conservée), du creusement des fondations, de toutes les tâches de maçonnerie nécessaires à la construction de la nouvelle abbatiale, ainsi que des travaux de crépi, plâtrerie et stucage. Le contenu de ces accords est très proche de ceux convenus par Beer avec d'autres couvents⁴⁹. Mais le texte allemand est nettement plus détaillé que le texte français, qui comporte néanmoins des précisions contradictoires ou absentes de la version allemande (sol pavé de briques, escaliers avec des marches pas trop hautes «à la mode d'aujourd'hui», stucs sur le modèle de ceux de l'abbaye de Rheinau, déduction du coût des vivres consommés par les maçons, etc.). Alfred Wyss pense que la version française était un résumé du contrat allemand, alors que de Raemy y voit un avant-projet et que Georg Germann suppose qu'il s'agissait d'un projet de contrat réalisé par l'abbé Voirol avant le 9 mars 1709⁵⁰. Cette dernière hypothèse est séduisante, mais nous renonçons pour notre part à discuter les positions respectives de ces deux documents, d'autant qu'ils ne nous sont parvenus que par des copies peu soignées et certainement fautives. La plus importante différence entre les deux textes concerne le cachet de Beer, qui est de 13 000 florins dans la version allemande si la nef est voûtée (12 000 florins si elle ne l'est pas) et de 14 200 florins dans la version française. Les 14 200 florins constituèrent la somme de référence lors des modifications du contrat de 1710 et de 1712 qui impliquèrent divers surcoûts mal précisés⁵¹.

Il faut relever de plus que les deux versions du contrat laissaient de nombreux points ouverts – et pas des moindres. C'est ainsi qu'en mars 1709, la décision de voûter totalement l'église n'était pas encore prise ! La question des tours n'était pas non plus réglée : si l'on avait bien décidé que la façade serait flanquée de deux tours, l'incertitude régnait encore sur la forme définitive de ces dernières et Beer n'avait de mandat que pour bâtir la moitié inférieure de la nouvelle tour nord⁵². La forme définitive de la partie

supérieure de celle-ci faisait apparemment encore l'objet d'hésitations de la part des chanoines en septembre 1712, après plus de trois ans de travaux⁵³. Par ailleurs, divers points fixés dans les contrats n'ont pas été réalisés, comme la réfection du portail de l'ancienne tour sud gothique à l'imitation de celui de la nouvelle tour nord, ou les décorations en pierre taillée prévues dans les pignons est, nord et sud⁵⁴. Enfin, si nous en croyons Wyss, il est vraisemblable que les chanoines souhaitaient à l'origine faire réaliser des fresques dans le décor stuqué du plafond, à l'exemple de ce qui se faisait à Rheinau où les travaux de peinture avaient débuté le 22 avril 1708⁵⁵. De toute évidence, le projet de 1709 restait encore très ouvert et il fut largement complété, adapté ou transformé au fil des travaux. Cela ne doit pas nous étonner outre mesure, car il était d'usage dans ce type de chantier que l'architecte et le commanditaire discutent longuement des caractéristiques du bâtiment jusque dans ses détails et qu'ils apportent des modifications au cours de la construction. D'ailleurs, cet intérêt et cette volonté de contrôle transparaissent dans le fait que les artisans reçurent souvent des modèles pour la réalisation de leur tâche, comme dans le cas des vitres et des ferrures des fenêtres, ou encore de la croix surmontant le clocher, qui devait être copiée de celle de l'église de Courfaivre⁵⁶. Le projet de nouvelle abbatiale était certes évolutif et dynamique, mais rien n'était laissé au hasard.

En 1710, l'abbé et Beer conclurent un accord qui octroyait à celui-ci une somme supplémentaire de 2000 florins pour payer la fourniture de pierres nécessaires au chantier de l'abbatiale et pour refaire la cure de Longeau⁵⁷. Enfin, le 18 septembre 1712, ils convinrent que Beer recevrait encore 1000 florins de plus pour construire la partie supérieure de la tour nord (non incluse dans le contrat de 1709) et qu'il conserverait la totalité des 2000 florins de l'accord de 1710, bien qu'il n'ait pas bâti la cure de Longeau; en revanche, Beer s'engageait à achever tous les travaux de maçonnerie (sans le dallage de l'église ni la réfection de la tour sud) et à prendre à sa charge l'intégralité des coûts du stucage⁵⁸. La somme totale correspondait à 17200 florins (21 500 livres de Bâle), qui lui furent effectivement versés entre 1709 et 1714, et qui représentaient 3000 florins de plus que ce qui avait été convenu en 1709⁵⁹. Les 17200 florins couvraient la totalité des travaux de maçonnerie (avec une petite partie des frais de fourniture des pierres) et ils incluaient une somme inconnue pour les stucs. Ces derniers furent sans aucun doute l'œuvre de l'atelier des frères Schmutzer, de Wessobrunn⁶⁰. En effet, les Schmutzer collaborèrent régulièrement avec Beer, en particulier sur le chantier de l'abbaye de Rheinau dirigé par celui-ci, où ils réalisèrent les stucs, qui, selon la version française du contrat de 1709, devaient servir de modèle à ceux de Bellelay. Pour les stucs de l'abbatiale de Rheinau, les Schmutzer reçurent un salaire de 850 thalers français, soit 1700 florins. Le couvent de Rheinau paya en tout 2854 florins pour ses stucs, y compris les importants coûts de matériel⁶¹.

Chronologie des travaux

Le chantier s'est ouvert au début de 1709 et il se conclut avec l'achèvement de la rénovation de la tour sud, en septembre 1715. Les travaux ont donc duré près de sept ans, mais la consécration de l'église avait déjà eu lieu un an plus tôt, le 23 septembre 1714. Ce calendrier est comparable à ceux des constructions des abbayes de Saint-Urbain et de Rheinau, qui s'étendirent respectivement de 1711 à 1717/1718 (consécration à fin 1717)⁶² et de 1705 à 1711 (consécration en octobre 1710)⁶³. Certains historiens pensent que les délais prévus initialement n'ont pas été tenus à Bellelay. Toutefois, si le contrat conclu avec Beer prévoyait bien un délai de trois ans, ce n'était pas pour l'achèvement total des travaux de maçonnerie, mais seulement le terme fixé pour la mise sous toit de l'église, échéance qui fut tenue. En septembre 1712 et malgré certains problèmes rencontrés avec la tour nord, il semble que Beer pensait pouvoir achever son mandat encore en 1713⁶⁴. Du reste, le 22 juin 1713, l'abbé Voirol proposa à l'évêque de Bâle de consacrer l'abbaye deux mois plus tard, le dimanche 27 août. L'abandon de ce projet s'explique par le fait que l'évêque n'était pas disponible à cette période et non par d'hypothétiques retards survenus entre juin et août... On se demande toutefois comment la dédicace aurait pu avoir lieu dans une église encore en chantier, non dallée et dont l'aménagement intérieur n'était d'évidence pas achevé. La requête de Voirol s'explique par son désir d'associer cette cérémonie à celle de la bénédiction du Père Hugo d'Étival comme abbé de Fontaine-André, laquelle se serait déroulée le lendemain, le lundi 28 août⁶⁵.

Nous proposons ci-dessous une chronologie de la construction de l'abbaye, basée principalement sur les documents, mais comportant aussi certaines hypothèses fondées sur des comparaisons avec le chantier de Rheinau, qui est très bien documenté.

1708

– Beer mène le chantier de la porterie et conçoit les plans du projet de l'abbaye.

1709

– 19 mars: Beer et l'abbé signent le contrat de construction de l'église (mise sous toit prévue dans les trois ans, à savoir mars 1712⁶⁶).

– Mars-avril: démolition de l'ancienne église (avec, autant que possible, récupération des pierres et du sable pour la nouvelle abbaye⁶⁷), creusement des fondations⁶⁸.

– Mai-juin : divers contrats avec des gens des villages voisins pour fournir le chantier en sable (le contrat du 12 mai portant sur 500 charriots de sable précise qu'il faut les livrer au plus tôt, pour ne pas retarder les travaux, et fixe la fin des livraisons au 11 novembre 1709⁶⁹). Contrat de livraison de pierres de construction (conclu le 8 juin 1709 et fixant la fin des livraisons à juin 1710⁷⁰); contrats pour charrier les pierres de construction jusqu'au chantier⁷¹.

– 3 novembre : contrat avec les tuiliers pour qu'ils fournissent les briques, carreaux et tuiles nécessaires après la pause hivernale⁷².

– Automne⁷³ : Beer reçoit un premier paiement de 4000 florins, ce qui signifie que les fondations de l'église sont terminées, que la crypte voûtée est achevée et que les murs ont été construits jusqu'au niveau du sol intérieur de l'abbatiale⁷⁴.

1710

– 12 janvier : contrat pour la réalisation de la charpente; fin de l'hiver : abattage des arbres dans une forêt de Bellelay et préparation du bois nécessaire⁷⁵.

– Automne : Beer reçoit une deuxième tranche de 4000 florins, ce qui signifie que les murs sont montés jusqu'à la hauteur du toit ou peu en dessous⁷⁶. Beer obtient une rallonge financière pour se procurer des pierres de construction⁷⁷. L'abbé est satisfait des prestations de Beer, car il lui confie un autre mandat⁷⁸.

1711

– 26 juillet : contrat pour la réalisation des fenêtres, qui devront être posées jusqu'à fin juillet 1712; les vitres sont livrées au menuisier le 16 août 1711⁷⁹.

– Automne : Beer reçoit une troisième tranche de 4000 florins. Le gros-œuvre est achevé, ainsi que la totalité des voûtes.

– 19 novembre : le charpentier reçoit 1440 livres (sur 1500), donc l'église est sous toit, le plancher «sur les voûtes» achevé, ainsi que la charpente⁸⁰ et le lattage de la toiture⁸¹. Les tuiles sont sans aucun doute en place.

1712

– Printemps-été : derniers travaux sur le toit (chéneaux, couverture en cuivre du dôme sur le chœur⁸²); avril : la croix est posée sur le toit du chœur⁸³. Maçonnerie : achèvement de la façade, construction des 15-16 premiers mètres de la tour nord⁸⁴.

– Juillet: les fenêtres sont posées⁸⁵; les grilles sont placées dans les ouvertures de la façade⁸⁶.

– Finitions intérieures et extérieures; crépi et badigeon extérieur?; début des travaux de stucage⁸⁷?

– 17-18 septembre: inquiétude des chanoines au sujet de fissures apparues sur la nouvelle tour nord (non achevée). Beer assure que cela est normal, et il obtient qu'elle ne soit pas détruite en son absence, mais il doit donner un cautionnement⁸⁸. Il reçoit toutefois une quatrième tranche de 2200 florins pour les travaux réalisés en 1712 et il obtient une rallonge de 3000 florins, dont 1000 pour achever la tour nord et l'élever encore d'environ 15 à 16 mètres⁸⁹.

1713

– Pose du lanternon sur le chœur⁹⁰; stucage⁹¹; finition de la tour nord?; juin: l'abbé propose à l'évêque de consacrer l'église le 27 août 1713 (ce qui ne se fera pas).

– Automne: le contremaître Johannes Gemd reçoit au nom de Beer une cinquième tranche de 1 600 florins⁹²; 30 octobre: conclusion du contrat avec un entrepreneur local pour le dallage de l'abbatiale (délai fixé au 1^{er} août 1714)⁹³.

1714

– Installation probable des galeries par le frère convers Monnot; en été, achèvement et installation probable des stalles, du maître-autel et du mobilier.

– 17 juillet: le dallage est achevé et payé⁹⁴.

– 17 septembre: décompte final avec Beer, qui reçoit 1400 florins pour solde de tout compte⁹⁵.

– Dimanche 23 septembre: consécration et dédicace de l'abbatiale par l'évêque⁹⁶. Celui-ci arrive le samedi 22 avec une suite brillante et nombreuse (23 chevaux), comprenant deux trompettes; il regagne Porrentruy le lundi 24 septembre.

– 19 novembre: contrat avec des artisans régionaux pour rehausser la vieille tour sud et la modifier selon le modèle de la nouvelle tour (délai fixé à août 1715)⁹⁷.

1715

– 7 septembre: transformation de la tour sud achevée⁹⁸.

1717

– 27 février : conclusion du contrat pour la réalisation d'un carillon de huit cloches pour l'abbatiale (délai fixé au samedi 25 juin 1718)⁹⁹. Achat du métal nécessaire¹⁰⁰.

– 24 juin 1717 – 25 juin 1718 : travaux de réalisation des cloches.

1718

– 5 juillet : l'évêque autorise l'abbé à procéder lui-même à la bénédiction des dix cloches de Bellelay (huit dans les tours et deux sur le chœur)¹⁰¹.

Coûts

Les ouvrages récents chiffrent le coût total des travaux pour la réalisation de l'abbatiale à la somme extravagante de 172 000 florins, soit 215 000 livres de Bâle¹⁰². Il s'agit de toute évidence d'une erreur qui trouve son origine dans une malheureuse coquille figurant dans la thèse d'Alfred Wyss¹⁰³. Pour sa part, Louis Vautrey affirme que «la nouvelle église de Bellelay coûta à l'abbé Voirol plus de 70 000 livres bâloises¹⁰⁴», mais sans donner plus de détail ni présenter ses sources. Afin d'y voir plus clair, nous avons établi un tableau des frais connus pour la construction de l'abbatiale.

Avant tout, il convient de préciser les limites de ce tableau et des chiffres qu'il contient. En effet, nous avons rencontré des problèmes aussi graves que nombreux. D'abord, la ventilation des postes n'est pas facile à établir et peut être parfois trompeuse. Par exemple, la somme de 1 500 livres prévue pour le charpentier comporte aussi le coût de la coupe du bois que nous aurions fait figurer sous les frais des matériaux si nous en avions connu le montant. Par ailleurs, comme le bois provient des forêts de Bellelay, nous ne connaissons pas sa valeur d'acquisition ou, plus exactement, la somme que le couvent aurait encaissée s'il avait vendu le bois en question.

Certains de nos chiffres sont sous-évalués, d'autres peut-être surévalués, et quelques-uns le fruit d'une estimation téméraire :

– nous ne connaissons qu'une partie des contrats pour l'extraction et le transport du sable et des pierres de construction ;

– il est impossible d'évaluer le coût des tuiles, des briques et de la chaux, puisque le contrat n'indique que la somme que le couvent a payée pour chaque fournée, sans préciser le nombre de celles-ci (cette remarque est valable aussi pour certains autres travaux payés au poids, comme la réalisation des ferrures des fenêtres) ;

- le montant concernant l’achat du fer d’Undervelier est peut-être exagéré, car il est possible qu’il comporte du métal acquis par le couvent pour d’autres usages que la construction de l’église;

- les maçons régionaux qui se sont chargés de la réfection de la tour sud ont aussi exécuté d’autres travaux compris dans leur forfait de 1620 livres, en particulier pour le mur d’enceinte du couvent;

- le menuisier-vitrier qui a fourni et installé les fenêtres a reçu 790 livres, mais cette somme incluait la réfection des fenêtres de tout le couvent et de ses annexes, pour un montant inconnu; nous pensons toutefois que ce chiffre était très modeste, car toutes les fenêtres du couvent venaient d’être réparées en 1709-1710, à l’occasion du chantier de la porterie¹⁰⁵;

- pour la réalisation du pavage (extraction des pierres, taille, transport et pose), le couvent a payé un forfait de 5 sous «par pied posé»... Par hypothèse, nous avons considéré qu’il s’agissait de pieds carrés et qu’il fallait en compter neuf par mètre carré, puis nous avons évalué très grossièrement à 1 100 m² la surface intérieure de l’abbatiale¹⁰⁶; c’est dire que la somme de 2475 livres résultant de ce calcul doit être prise sous toute réserve;

- enfin, il existe une incertitude sur la somme payée pour le métal nécessaire à la fonte des cloches, car il n’est pas exclu qu’elle comporte la matière utilisée pour quatre autres cloches réalisées probablement à la même époque¹⁰⁷. Nous ne savons pas non plus combien le couvent a payé le manœuvre qu’il a mis à disposition des quatre fondeurs lorrains.

Les montants figurant dans notre tableau ne comprennent que les versements en argent et pas les paiements complémentaires en nature. Ces derniers sont toutefois relativement peu importants¹⁰⁸. En revanche, la nourriture et le vin offerts par le couvent à certains membres du personnel travaillant sur le chantier (nous y reviendrons) ont certainement représenté une somme totale importante, mais impossible à déterminer. À Rheinau, le coût hebdomadaire de l’entretien des employés les mieux traités (comme Beer, le maître-stucateur ou le peintre de fresques) revenait à deux florins et celui des contremaîtres à un peu plus d’un florin¹⁰⁹. Ces chiffres paraissent plausibles aussi pour notre région et représentent plutôt la limite inférieure. À ce tarif, il fallait compter 250 florins pour nourrir deux personnes pendant quatre ans à raison de six mois (ou 26 semaines) par an. Cela représente le strict minimum de ce qu’a dû déboursier Bellelay pour l’entretien du contremaître et du maître-tailleur de pierre entre 1709 et 1712... Comme nous ne savons pas combien de personnes ont été prises en charge, ni surtout pour combien de temps, nous avons renoncé à risquer une évaluation et nous n’avons pas intégré les frais de nourriture dans notre tableau.

La construction de l'abbatiale de Bellelay

Travaux	Sommes (en livres)
Matériaux, charrois	
Sable (700 charriots)	* 740 lb
Pierres	* 1550 lb
Charrois	* 74 lb
	Total intermédiaire: * 2364 lb
Tuiles, briques, chaux	(calcul selon le nombre des fournées)
Fer (d'Undervelier)	2207 lb
	Total: * 4571 lb
Maçonnerie, crépi et stucs	
Église, tour nord, stucs	21 500 lb
Tour sud, enceinte, autres travaux	+ 1620 lb
	Total: 23 120 lb
Charpente, chéneaux, croix, etc.	
Charpente, toit	1550 lb
Chéneaux, dôme de cuivre	1000 lb
Croix et grilles de la façade	(calcul au poids)
	Total: * 2550 lb
Fenêtres	
Cadres et pose des fenêtres	+ 790 lb
Vitres des fenêtres	660 lb
Ferrures des fenêtres (travail)	(calcul au poids)
	Total: * 1450 lb
Pavage	
Extraction des pierres, taille, charroi et pose des dalles (chaque pied est payé cinq sous)	Total: ? 2475 lb
	Total: 34 166 lb
Cloches	
Métal	+ 6137 lb
Travail des fondeurs	+ 460 lb
	Total: + 6597 lb
	Total général: 40 763 lb
* somme inférieure au total réel + somme peut-être exagérée ? calcul très incertain	

Selon nos calculs, le total des dépenses attestées ou qu'il est possible d'évaluer s'élève donc à près de 41 000 livres de Bâle (32 800 florins). Sans les frais de réalisation des cloches, les coûts du chantier de construction représentent un montant d'environ 34 200 livres (27 360 florins), dont plus de 60 % (17 200 florins ou 21 500 livres) ont été versés à Beer pour l'ensemble de ses prestations – y compris les stucs, pour lesquels Beer a déboursé une somme qu'on peut évaluer très grossièrement entre 2 000 et 3 000 livres de Bâle¹¹². Le montant consacré aux cloches, malgré les incertitudes qu'il comporte, frappe par son importance: passé 6 500 livres, soit plus de quatre fois le prix de la charpenterie !

Même si notre tableau est partiellement hypothétique et comporte de nombreuses incertitudes, il constitue toutefois une synthèse pertinente, comme le montrent les chiffres concernant l'abbatiale de Rheinau, qui offrent des parallélismes intéressants. Le rapprochement avec Rheinau s'impose en effet, puisqu'il s'agit d'un chantier qui présente beaucoup de similitudes avec celui de Bellelay¹¹³, s'est déroulé à la même époque et a aussi été conduit par Beer. De plus, les sources comptables conservées à Rheinau sont exceptionnelles et donnent une vision d'ensemble des dépenses, ce qui permet par analogie d'éclairer un peu certaines zones d'ombre concernant Bellelay, dont la situation documentaire est nettement moins enviable.

À Rheinau, les dépenses atteignent un montant total de 83 130 florins, dont 14 741 pour la tour (ce qui paraît énorme) et 68 389 pour l'église¹¹⁴. On peut décomposer les frais concernant l'église en deux groupes principaux :

- les coûts du chantier proprement dit pour un total de 35 789 florins, dont 19 882 pour les matériaux de construction et leur transport, 8 636 pour la réalisation du gros-œuvre et 7 271 pour l'aménagement intérieur (stucs, fresques, fenêtres, galeries);

- les coûts de tout le mobilier, pour un total de 31 978 florins, dont 2 348 pour les stalles réalisées par Urs Fueg (de Porrentruy), 12 988 pour les neuf autels (8 136 pour le seul maître-autel et une moyenne de 600 pour les huit autels secondaires), 9 034 pour le grand-orgue et 3 095 pour la grille du chœur. Ces équipements n'étaient pas tous achevés au moment de la consécration de l'église (le grand-orgue n'est installé qu'en 1715 et plusieurs autels ne le sont qu'entre 1711 et 1723, dont le maître-autel¹¹⁵).

Pour autant que les chiffres d'Hermann Fietz soient corrects, le transport et l'acquisition des matériaux (sable, pierres, chaux, fer, etc.) nécessaires à la construction de la tour et de l'église ont représenté un montant impressionnant de 24 958 florins, à savoir 49 % des 51 152 florins dépensés pour les chantiers proprement dits, à l'exclusion des coûts du mobilier, ou encore 30 % des 83 130 florins du total général ! Cela illustre un fait général de l'économie de l'Ancien Régime: les biens coûtent très cher, alors que la main-d'œuvre est bon marché.

Dans le cas de Bellelay, il ne semble guère admissible de supposer que les matériaux de construction aient entraîné de si grosses dépenses. Bellelay possédait en effet des carrières et des forêts très proches du couvent¹¹⁶, ce qui lui a sans doute permis de faire de grandes économies. Il n'en reste pas moins que la somme de 4571 livres (3800 florins) figurant dans notre tableau est largement sous-évaluée, et qu'il faut peut-être la multiplier par trois, voire quatre¹¹⁷. Par ailleurs, les comptes de Rheinau mettent en évidence l'importance du coût de réalisation du mobilier, que ce soient les stalles ou surtout les autels et le grand-orgue. Or, nous n'avons hélas aucun élément d'information sur les frais que Bellelay a dû assumer en la matière, sauf pour ce qui concerne les cloches, dont nous avons vu qu'elles furent très onéreuses. En conclusion, nous pouvons admettre que le chiffre de 70 000 livres de Bâle avancé par Vautrey n'est pas absurde. Si nous faisons l'hypothèse que le chantier est revenu à 45 000-50 000 livres au total (matériaux et charrois compris) et que le mobilier a coûté environ la moitié de cette somme (un ordre de grandeur qu'on retrouve à Rheinau), nous arrivons bien à un montant total de 70 000-75 000 livres. Mais ici encore, il faut répéter qu'il ne s'agit que d'estimations extrêmement incertaines et risquées.

Comme nous n'avons aucune idée des revenus annuels du couvent de Bellelay, nous ne disposons pas d'éléments qui nous permettent de déterminer comment ce dernier a financé ces grosses dépenses. Nous savons toutefois que l'abbaye était très prospère et que sa situation financière était saine, mais qu'elle a néanmoins dû contracter des emprunts dont nous ignorons le montant¹¹⁸. Cela n'a rien d'étonnant, si nous pensons que l'énorme chantier de l'abbatiale représentait un investissement très lourd, d'autant qu'il a directement suivi celui de la porterie¹¹⁹. Ces réalisations ont asséché pour un temps les moyens financiers du couvent, ce qui explique que les chanoines aient attendu une dizaine d'années avant d'entreprendre, de 1728 à 1738, la reconstruction totale des bâtiments conventuels, qui ont eux aussi coûté des sommes considérables, dont nous ignorons tout (voir l'article de Damien Bregnard dans les présents *Actes*). Il est toutefois significatif qu'en 1732 déjà, l'abbé Sémon ait été en mesure de rembourser aux États du pays la somme de 12 000 livres que l'abbaye leur avait empruntée¹²⁰. À la Révolution, la vente des biens et immeubles du couvent de Bellelay rapporta davantage que celles du prince-évêque et du chapitre de Moutier-Grandval réunies¹²¹ : pendant tout le XVIII^e siècle, l'abbaye a joui d'une prospérité plus que florissante.

Organisation du travail et hébergement des ouvriers

Grâce à l'exemple de la porterie, nous avons déjà une idée de l'organisation générale d'un chantier et des différentes équipes d'artisans qui y intervenaient, même s'il va de soi que la reconstruction de l'abbaye a mobilisé

nettement plus de monde pour réaliser des tâches plus lourdes, plus complexes et nécessitant souvent les compétences de spécialistes peu courants.

Nous pouvons répartir la main-d'œuvre dans trois groupes distincts : premièrement, les hommes des villages voisins du couvent (Les Genevez, Lajoux, Fornet, Châtelat, Le Fuet) se sont surtout chargés des travaux de fourniture du sable ou des pierres de construction, ainsi que des charrois ; le maître-maçon André Rebetez accomplit en outre divers travaux de maçonnerie. De plus, le chantier a occasionné une augmentation des tâches de certains employés ou partenaires du couvent : nous avons déjà évoqué le cas de Daniel Juillerat (de Châtelat), chargé de l'entretien du matériel du chantier ; il faut aussi mentionner les tuiliers de Bellelay, le tenancier de la ferme de Béroie (qui fournissait l'abbaye en bois de chauffe et de cuisine) ou encore le tenancier de la scierie de Bellelay, monopolisé par les tâches liées au chantier¹²². Le notaire Jean Henri Miserez, de Lajoux, greffier de Bellelay et tenancier de l'hôtellerie du couvent depuis 1708, prit en charge et dirigea les travaux de dallage de l'église, peut-être parce qu'il disposait de l'expérience et de l'équipement pour assumer les charrois de pierre¹²³.

Deuxièmement, divers artisans de la région (dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres à vol d'oiseau) ont eux aussi été mis à contribution. La réfection de la tour sud fut confiée à des maçons des Genevez, de Sonvilier et de Saint-Ursanne, la charpente à un maître de Saignelégier. Pour les fenêtres, le maréchal qui s'est chargé de la confection des ferrures habitait Undervelier (ce qui s'explique aisément puisqu'il s'y trouvait des forges importantes), alors que le verre des vitres vint de Levoncourt, un village situé à environ 10 km de Porrentruy, ville où les châssis furent fabriqués et les fenêtres assemblées. Les chéneaux et conduites de cuivre ou de fer-blanc, comme l'habillage en cuivre du dôme surmontant le chœur furent aussi réalisés par un chaudronnier de Porrentruy, alors que la ferronnerie d'art (croix d'environ un mètre quarante sur le clocheton du chœur et grilles des ouvertures de la façade) fut l'œuvre d'artisans de Courrendlin¹²⁴.

Enfin et troisièmement, l'essentiel des travaux de maçonnerie et certaines tâches exigeant des compétences particulières furent exécutés par des spécialistes venus de loin, à savoir l'équipe de l'architecte-entrepreneur Beer pour la maçonnerie, ainsi que ses collaborateurs pour les stucs (sans doute les Schmutzer de Wessobrunn). En 1717-1718, la réalisation de l'imposant carillon de huit cloches nécessita aussi l'intervention d'artisans étrangers, en l'occurrence des Lorrains.

Comme pour la porterie, nous n'avons pratiquement aucune information sur le nombre des ouvriers qui ont travaillé à la construction de l'abbatiale. La seule indication chiffrée dont nous disposons porte sur le chantier de réfection de la tour sud. Le contrat passé avec les maîtres-maçons Rebetez, Méroz et Metthez précisait que le couvent leur fournirait une chambre avec des lits pour huit à dix personnes¹²⁵. Si les hommes de Méroz et Metthez ont

dû coucher sur place, ce ne fut probablement pas le cas de ceux de Rebetez, qui venait du village voisin des Genevez. En ce qui concerne l'organisation de la *Bautruppe* de Beer, nous renvoyons le lecteur à la partie de notre texte traitant du chantier de la porterie. Il va de soi que l'équipe de Beer était plus nombreuse sur celui de l'abbatiale, mais nous ne savons rien de précis. À titre de comparaison, nous mentionnerons deux chiffres portant sur d'autres constructions : à Rheinau, il y a aurait eu jusqu'à 26 maçons pour élever les voûtes de l'église ; sur le chantier du couvent de Schwarzach conduit dans les années 1720 par l'architecte Peter Thumb, il semble que les maçons ne dépassaient guère le nombre de 30¹²⁶.

De 1709 à 1714, le couvent de Bellelay a dû bourdonner d'activité, tout particulièrement durant les phases les plus actives des travaux, lorsque plusieurs équipes d'ouvriers – carriers, maçons, charpentiers ou autres tui-liers – travaillaient plus ou moins simultanément. À l'exception probable des hommes habitant les villages proches, les artisans et manœuvres étaient tous logés sur place. Lors de ses passages à Bellelay, Beer demeurait probablement dans l'aile ouest du couvent, là où les chanoines accueillaient leurs hôtes laïques d'un certain rang social. Ce fut vraisemblablement aussi le cas du chef des stucateurs, ou encore du peintre qui réalisa la fresque du chœur (à une date inconnue)¹²⁷. Nous ne savons rien du logement réservé au contre-maître et au chef des tailleurs de pierre de Beer, ainsi qu'aux autres maîtres-artisans ou aux fondeurs de cloches. Jouissaient-ils de chambres sinon individuelles, du moins confortables ? Si oui, où étaient-elles ? Nous supposons que les pièces qu'ils occupaient devaient se trouver dans les bâtiments de la partie ouest de l'enceinte de Bellelay dévolue à la domesticité et aux ateliers, probablement la maison dite des cordonniers ou la porterie (voir la fig. 1), très éventuellement l'hôtellerie de Bellelay¹²⁸. Il est possible aussi qu'ils aient dormi dans les dortoirs aménagés pour leurs maçons à un endroit inconnu, sans doute la porterie ou la maison des cordonniers.

En plus du lieu où ils dormaient, les maçons disposaient d'un accès à une cuisine où ils pouvaient préparer leurs repas et cuire leur pain. Il s'agissait là d'une pratique fréquente, sinon générale, pour les groupes d'artisans travaillant au couvent, puisque ce fut explicitement le cas des ouvriers de Beer et des charpentiers œuvrant à la porterie et à l'abbatiale, ainsi que des maçons qui ont refait la tour sud¹²⁹. En revanche, l'abbaye exigeait que les vivres nécessaires à leur entretien fussent achetés au couvent. Toutefois, des repas festifs étaient offerts par les chanoines aux maçons de Beer, à l'arrivée de ceux-ci comme à leur départ, ce qui semble avoir été une coutume usuelle dans les chantiers de l'époque¹³⁰. Les contrats précisent que Beer serait nourri aux frais de Bellelay, de même que son contremaître et le maître-tailleur de pierre, mais pas à la même table. On peut supposer que Beer prenait ses repas dans une salle à manger du couvent, avec les personnes distinguées alors présentes à l'abbaye et probablement en compagnie de l'un ou l'autre chanoine¹³¹. Ses deux employés recevaient du vin et des mets plus simples

(comparables ou identiques à ceux qui étaient servis aux autres maîtres-artisans), qu'ils consommaient apparemment sur le chantier ou en compagnie de leurs hommes – mais certainement pas dans la salle où étaient reçus les hôtes d'un rang social plus élevé¹³².

Les autres maîtres-artisans actifs à Bellelay partageaient souvent la table du personnel laïque des chanoines. Le couvent disposait en effet d'un nombre relativement important d'employés, qui vivaient sur place. Grâce au recensement de 1771, nous savons que 78 personnes logeaient alors dans l'enceinte, dont 34 religieux et 44 laïcs¹³³. Parmi ces derniers, il y avait une dizaine de jeunes garçons (qui servaient aux cuisines, aidaient les charretiers ou le « valet des bœufs », etc.) et six femmes (une blanchisseuse, une couturière, une cuisinière et deux servantes, ainsi qu'une « dieudonnière » – sans doute une personne pieuse vivant retirée à Bellelay¹³⁴). Les hommes étaient meuniers, boulangers, cordonniers, tanneurs, charrons, maréchaux, jardiniers, tonneliers, portiers, bouchers, etc. Le personnel mâle des cuisines comprenait deux cuisiniers ou rôtisseurs, un marmiton et deux petits garçons. Ces gens ne vivaient pas en famille¹³⁵, mais étaient logés et nourris par le couvent, selon des modalités que nous ignorons. Au début du XVIII^e siècle, nous savons qu'une partie au moins du personnel mangeait au « poêle des cordonniers », qui se trouvait sans doute dans le bâtiment du même nom situé dans l'angle sud-ouest de l'enceinte. Les « maîtres des métiers » comme les « valets de la cour » y disposaient de tables distinctes – le régime des valets était certainement plus frugal. Les contrats précisaient souvent que les artisans (surtout les maîtres) qui venaient effectuer des travaux à Bellelay mangeraient gratuitement au « poêle des cordonniers », donc en compagnie du personnel fixe du couvent¹³⁶. Nous ignorons ce qui leur était servi, mais le contrat des fondeurs de cloches précisait que ces derniers recevraient deux repas quotidiens composés d'une soupe suivie de deux plats, avec de généreuses portions de vin¹³⁷.

En résumé, durant les grands chantiers, le couvent ne prenait intégralement en charge que l'entretien du personnel le plus qualifié, et de façon très différenciée selon le statut de chacun, alors que les groupes d'ouvriers s'installaient dans des sortes de campements où ils logeaient, cuisinaient et mangeaient entre eux. Le chantier reproduisait ainsi très exactement la hiérarchie sociale fort rigide de l'Ancien Régime.

Conclusion

Pour bâtir leur nouvelle église, les chanoines effectuèrent des travaux très considérables, qui leur coûtèrent des sommes énormes et perturbèrent la vie régulière en les privant de leur temple durant six ans. Ces sacrifices étaient nécessaires, car leur ancienne église n'était plus du tout adaptée à leurs

besoins. Les visites spirituelles de la deuxième moitié du ^{xvii}^e siècle révèlent ses insuffisances : l'ancienne abbatiale médiévale était trop humide, peu pratique et surtout trop petite¹³⁸. La vieille église mesurait 37 m de long (sans la tour-porche), les largeurs intérieures de sa nef et de son transept étaient respectivement de 10 m et 19 m. La surface utilisable par les laïcs dans la nef se limitait à 12 m sur 10 m (120 m²), en raison de l'empiètement du chœur liturgique où se trouvaient les stalles ; l'espace consacré à ces dernières mesurait environ 9 m sur 7 m (63 m²). Tout changea avec la nouvelle abbatiale, bien plus vaste, puisque sa longueur intérieure dépassait les 58 m et que sa nef faisait presque 20 m de largeur ; l'espace dévolu aux stalles représentait environ 115 m² (près du double d'autrefois), alors que les laïcs disposaient désormais d'une surface représentant environ le triple de celle que leur offrait l'ancien bâtiment. La reconstruction de l'église permettait donc de répondre aux besoins d'une communauté plus importante (le nombre des chanoines passa d'une vingtaine au ^{xvii}^e siècle à plus de trente au début du ^{xviii}^e siècle¹³⁹), mais aussi de mieux accueillir les laïcs. En outre, la distinction entre les espaces ouverts aux laïcs et ceux réservés aux religieux devenait claire et rationnelle.

Le chantier de l'abbatiale n'aurait selon nous pas été possible s'il n'avait été précédé d'une phase préparatoire, durant laquelle les chanoines reconstruisirent l'hôtellerie (1697¹⁴⁰), le réfectoire conventuel (1706¹⁴¹) et surtout la porterie (1708). En rebâtissant l'hôtellerie, les chanoines développaient une structure permettant non seulement des gains économiques, mais aussi de garder les laïcs de passage à distance de l'enceinte conventuelle. La nouvelle porterie et ses dépendances offrirent des équipements cruciaux, avec des ateliers, des espaces de travail et de logement probablement indispensables pour accueillir les ouvriers qui referaient bientôt l'église. Ces nouvelles constructions favorisèrent aussi la concentration des activités serviles dans la partie ouest de l'enceinte et les éloignèrent de l'espace réservé aux religieux. Enfin, la réalisation d'un grand réfectoire et les divers travaux d'entretien des anciens bâtiments conventuels permirent de repousser d'une vingtaine d'années les travaux de reconstruction totale de ces derniers et de concentrer les investissements sur l'abbatiale à partir de 1709. Nous avons le sentiment que ces chantiers n'ont pas été réalisés au coup par coup, mais qu'ils témoignent bien d'une planification plus générale.

Quoi qu'il en soit, les chanoines de Bellelay surent réaliser un monument prestigieux, puisque l'abbatiale devint et resta le plus grand sanctuaire de toute la principauté épiscopale, dépassant l'église Saint-Marcel de Delémont, celle des jésuites de Porrentruy ou encore la *Domkirche* d'Arlesheim où officiait le chapitre de Bâle¹⁴². Même amputée du sommet de ses tours et privée de ses ornements, l'abbatiale reste aujourd'hui un monument admirable, qui frappe par sa luminosité, son harmonie et l'équilibre de ses volumes intérieurs. Nous le devons aux chanoines de Bellelay, à l'architecte

Franz Beer, mais aussi aux nombreux travailleurs anonymes qui ont œuvré sur son chantier.

Jean-Claude Rebetez est historien, archiviste-paléographe et conservateur des Archives de l'ancien Évêché de Bâle.

ANNEXE : Chantier de l'abbatiale, contrats et paiement

<i>DATES</i>	<i>TRAVAUX</i>	<i>ARTISANS</i>	<i>SOURCES</i>
MATÉRIAUX, CHARROIS			
1709, 12 mai	Fourniture de 700 charriots de sable (deux contrats)	Henri Lachausse, de Fomet, et Mathé Juillerat, de Rebevelier ; six particuliers de Saicourt et du Fuet (500 charriots)	B 133/65, p. 84-85
1709, juin 3 - 22 sept. 1710	Fourniture des pierres pour la construction de l'église	André Rebetez, des Genevez, maître [maçon]	B 133/65, p. 86-87
1709, juin 6 - juin 20	Transport de grosses pierres de la nouvelle carrière de Béroie (trois contrats)	Perrin et Joseph Berberat, de Fomet, André Rebetez	B 133/65, p. 90-91
1709, juin 8	Fourniture de sable	Jean et Joseph Berberat, Henri et Germain Gogniat, Claude Froidevaux, tous de Fomet	B 133/65, p. 88-89
1709, nov. 3	Fabrication des briques, des tuiles et de la chaux	Ursanne Chételat, de Saint-Ursanne, maître tuilier à Bellelay	B 133/65, p. 98-99
1713, janv. 11	Compte des fers	Pierre Simon, [d'Undervelier]	B 133/65, f. 241r-242v
MAÇONNERIE, CRÉPI, STUCS			
1709, mars 19	Construction de la nouvelle église (version française, éditée dans ^a W _{yss} et de Raemy, p. 201-203 ; extraits dans ^b W _{yss} p. 154, VII).	Franz Beer, architecte	B 133/65, p. 92-95
	Construction de la nouvelle église (version allemande, éditée dans ^b W _{yss} , p. 151-152, II)		B 133/66, f. 136r-138r
1712, sept. 17	Nouvelle tour de l'église : cautionnement et assurance de Beer (résumé dans ^b W _{yss} , p. 153, III)	Franz Beer, architecte	B 133/66, f. 138v-139r, B 133/65, p. 220-222
1712, sept. 18	Compte fait avec Beer concernant la nouvelle église jusqu'à 1712 inclus ; résumé du contrat de 1710 ; nouvel accord pour achever la tour (résumé dans ^b W _{yss} , p. 153, IV)	Franz Beer, architecte	B 133/66, f. 139v-140r, B 133/65, p. 218-220
1714, sept. 17	Travaux de construction de la nouvelle église : quittance générale pour le paiement des travaux (résumé dans ^b W _{yss} , p. 153-154, VI)	Franz Beer	B 133/66, f. 140v
1714, nov. 19	Rehaussement de la vieille tour de l'église et réfection de ses murailles, selon le modèle de la nouvelle tour ; autres travaux pour le mur d'enceinte, ses portes, etc.	André Rebetez, des Genevez, Abraham Méroz, de Sonvilier, Henri et Jean Baptiste Metthez, de Saint-Ursanne, maîtres maçons	B 133/66, f. 143r-144r
1715, sept. 4	Quittance pour les 1 620 livres		B 133/66, f. 144r

CHARPENTE, CHÉNEAUX, CROIX, ETC.			
1710, janv. 12	Réalisation de la charpente de la nouvelle église (1 500 livres et 50 livres de pourboire)	Maître Claude Cattin, de Saignelégier, meunier du moulin de Bellelay	B 133/65, p. 103-105, B 133/66, f. 141r-v
1711, nov. 19	Quittance pour 1 440 livres reçues		B 133/66, f. 142r
1713, oct. 2	Quittance pour 60 livres reçues [lanternon]		B 133/66, f. 142r
1711, déc. 28	Couverture en cuivre du « dôme » sur le chœur de l'église ; fabrication et pose des chéneaux en cuivre et des conduites de fer-blanc	Claude Cretil, de Porrentruy, maître chaudronnier	B 133/65, p. 183-184
1712, janv. 17	Croix sur le toit du chœur ; deux grilles pour les ouvertures de la façade	Maîtres Jean et Henry Champion, frères, de Courrendlin	B 133/65, p. 191-192
1718, déc. 30	Réparation et entretien des toits et chéneaux de tous les bâtiments (église, couvent, murailles, etc.)	Imer Schade et Jean Gelin, de La Neuveville, maîtres couvreurs	B 133/66, f. 208
FENÊTRES			
1711, juil. 26	Fabrication de toutes les fenêtres de l'église, sauf celles des tours et des basses voûtes sous le chœur	Hugues Sémon, de Porrentruy, maître vitrier	B 133/65, p. 135-136
1711, août 16	Paiement pour les vitres en faveur de	Joseph Schaub, maître verrier « à Montingo » (Levoncourt, F)	B 133/65, p. 137
1712, janv. 12	Fermelements des fenêtres de l'église	Pierre Simon, d'Undervelier, maître maréchal	B 135/65, p. 189-190
DALLAGE			
1713, oct. 30	Dallage de la nouvelle église	Jean Henry Miserez, de Lajoux, notaire, greffier du couvent (et tenancier de l'hôtellerie)	B 133/65, f. 243v, B 133/66, f. 142v
CLOCHES			
S.d.	Note sur les cloches existantes et à réaliser pour « faire l'octave de huit cloches d'accord »		B 133/66, f. 144r
1717, fév. 27	Réalisation d'un carillon de 8 cloches	Simon Faivre, de Damblain (Vosges), Joseph Rossier et Pierre Antoine Seurot, de Levécourt (Lorraine), maîtres fondeurs de cloches	B 133/66, f. 144v-145v
1717, avril 6 - 1717, déc. 31	Achat des métaux utilisés pour les nouvelles cloches (contrat, paiements et autres transactions)	Jean Brand et Godet, marchands, de Neuchâtel	B 133/66, f. 174r-176v

^a Wyss Alfred, DE RAEMY Daniel, *L'ancienne abbaye de Bellelay. Histoire de son architecture*, s. 1. (Intervalles), 1992.

^b Wyss Alfred, *Die ehemalige Prämonstratenserabtei Bellelay. Eine architekturhistorische Monographie*, Berne, 1960.

NOTES

¹ Publications fondamentales sur l'abbatiale de Bellelay: Wyss Alfred, «Franz Beer und Bellelay», in *Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, n° 16, 1956, p. 99-110; Wyss Alfred, *Die ehemalige Prämonstratenserabtei Bellelay. Eine architekturhistorische Monographie* (Basler Studien zur Kunstgeschichte, nouvelle série, II), Berne, 1960; Wyss Alfred et de RAEMY Daniel, *L'ancienne abbaye de Bellelay. Histoire de son architecture*, s. 1. (Intervall), 1992. Nous avons beaucoup utilisé les ouvrages suivants, qui permettent des comparaisons utiles avec d'autres chantiers: FIETZ Hermann, *Der Bau der Klosterkirche von Rheinau. Eine Darstellung zur Geschichte der Bauwirtschaft und Bautechnik zu Anfang des 18. Jahrhunderts*, thèse, Zurich, 1932 (consultable en ligne sur le site de la bibliothèque de l'École polytechnique fédérale de Zurich); GUBLER Hans Martin, *Der Vorarlberger Barockbaumeister Peter Thumb, 1681-1766. Ein Beitrag zur Geschichte der süddeutschen Barockarchitektur* (Bodensee-Bibliothek, Bd. 16), Sigmaringen, 1972; GUBLER Hans Martin, *Johann Caspar Bagnato und das Bauwesen des Deutschen Ordens in der Ballei Elsass-Burgund im 18. Jahrhundert*, Sigmaringen, 1985.

² Archives de l'ancien Évêché de Bâle, Porrentruy (AAEB), B 133/65, p. 92-95, ici p. 92. Édition dans WYSS et de RAEMY 1992 (voir note 1), p. 201.

³ AAEB, B 133/66, f. 138: une note en français non datée au bas de la version allemande du contrat précise que le projet a été très remanié. Les versements effectués à Beer de 1709 à 1714 confirment qu'il y a eu d'importants changements durant les travaux, sans toutefois expliquer lesquels (AAEB, B 133/65, p. 218-220 et B 133/66, f. 138-140; résumé dans WYSS 1960 (voir note 1), p. 78-81 et p. 153-154, éditions et registres).

⁴ AAEB, B 133/66, f. 135; Beer a aussi réalisé un dessin de la charpente, mentionné dans le contrat passé avec le charpentier (B 135/65, p. 54).

⁵ WYSS et de RAEMY 1992 (voir note 1), p. 82.

⁶ AAEB, A 16/4 (visite de 1681: n° 390) et A 16/5 (visite de 1708: voir spécialement les n°s 404 et 406). En revanche, il semble qu'un chapitre de la circarie de Souabe s'est réuni à l'abbaye de Marchtal en 1707 (Bibliothèque cantonale jurassienne, Fonds Vautrey, boîte verte, n° 109).

⁷ FIETZ 1932 (voir note 1), p. 37. Sur Urs Fug: AMWEG Gustave, *Les arts dans le Jura bernois et à Bienne*, t. I, Porrentruy, 1937, p. 202 à 207 (Fug travailla aussi à Saint-Urbain); comme il habitait Porrentruy, Fug fut sans aucun doute en rapport avec le sculpteur Hugues-Jean Monnot, frère du convers de Bellelay Antoine Monnot, lui aussi sculpteur (voir notre note 75).

⁸ AAEB, B 133/65 et B 133/66. Ces deux registres font l'objet d'un répertoire très détaillé, consultable en ligne (voir le site web des AAEB, www.aeb.ch, sous «Inventaires en ligne»; chemin d'accès au répertoire du fonds B 133: département «Principauté et diocèse», puis section «B Temporalia, administration temporelle de la principauté»).

⁹ Voir REBETZ Jean-Claude et GIGANDET Cyrille, «Bellelay», in *Helvetia sacra*, IV, vol. 3, Bâle, 2002, p. 69-135.

¹⁰ Parmi les sources perdues, nous savons qu'il existait en tout cas un registre pour les contrats de convoyage des matériaux de construction (AAEB, B 133/65, p. 91), un registre où l'abbé tenait «un compte général» des dépenses liées au chantier (B 133/65, p. 91), ainsi peut-être qu'un «livre des marchés» (voir B 133/66, f. 138r), à moins que ce dernier volume ne soit le registre B 133/65, qui ne porte toutefois pas ce titre.

¹¹ AAEB, B 133/65, voir la page de titre (pour un exemple de l'écriture de l'abbé Voirol, voir AAEB, A 16/1, n° 113).

¹² WYSS 1960 (voir note 1) et WYSS et de RAEMY 1992 (voir note 1).

¹³ AAEB, B 133/65, p. 53.

¹⁴ Les emplacements de la forge et de la buanderie ne sont pas précisés dans le contrat; le dessin de Büchel permet de supposer que la forge se trouvait à l'angle nord-ouest de l'enceinte, comme à

La construction de l'abbatiale de Bellelay

la fin du XVIII^e siècle; voir la représentation de Juillerat, p. 220 des présents *Actes* et la description des bâtiments d'avril 1798 (AAEB, MT 893-3b, f. 9 et 10, item n° 16).

¹⁵ VAUTREY Louis, *Notices historiques sur les villes et les villages catholiques du Jura, District des Franches-Montagnes*, Genève, 1979 (réimpr. sans modification de l'édition de 1881), p. 309 et 360.

¹⁶ AAEB, B 133/66, f. 135-136; résumé dans WYSS 1960 (voir note 1), p. 151, n° I. Résumé en français sur le site hébergeant les répertoires en ligne des AAEB (voir la note 8).

¹⁷ AAEB, B 133/65, p. 53-55; mention des paiements à la p. 55.

¹⁸ AAEB, B 133/65, p. 67 (contrat), p. 131 (compte final).

¹⁹ AAEB, B 133/65, p. 40.

²⁰ «2. Denen Steinhauern und Ballierern die Speiss und Tranck täglich gegeben werden; under einem Essen, weniger nicht als ein Schoppen.» (AAEB, B 133/66, f. 135v).

²¹ AAEB, B 133/66, f. 137v (contrat pour la construction de l'abbatiale: 4000 florins valent 2000 thalers français). Ce cours est du reste usuel à l'époque (WYSS 1956 (voir note 1), p. 99-110, ici p. 101).

²² Sur les 900 livres, 653 ont été versées en espèces et 247 en nature. Cela ne signifie pas toutefois que les charpentiers ont consommé, pendant le chantier, des vivres pour une valeur totale de 247 livres, car Pelletier peut avoir préféré ce mode de paiement (ce fut semble-t-il le cas de sa veuve, qui reçut en nature le solde de la somme due, après le décès de son mari, AAEB, B 133/65, p. 55).

²³ VAUTREY 1979/1881 (voir la note 15), p. 133. GIGANDET Cyrille, «Bellelay, histoire d'une ancienne abbaye de Prémontré», in *Intervalles. Revue culturelle du Jura bernois et de Bienne*, n° 15, juin 1986, p. 9-153 (ici p. 92-93).

²⁴ Le 30 septembre 1707, Bellelay conclut un accord avec le potier Ory, qui jouira d'un logement et d'un four adjacents à la tuilerie. Ory devra reconstruire ces équipements si la nouvelle porterie nécessite leur destruction – donc les chanoines n'ont pas encore déterminé le projet final. Ce texte prouve aussi qu'il y avait alors une tuilerie tout près de la porterie (AAEB, B 133/65, p. 41-42). En novembre 1709, il existe deux tuileries à Bellelay, la «vieille» et la «nouvelle»; cela signifie que la tuilerie vers la porterie n'a pas été détruite (mais nous ne savons rien sur le four et le logement d'Ory). Si cette tuilerie existait encore en 1755, il pourrait s'agir du premier bâtiment situé à l'est de la porterie figurant sur le dessin de Büchel (voir la page 219 des présents *Actes*).

²⁵ Le délai de livraison des pierres pour la construction est fixé au 23 avril 1708 (AAEB, B 133/65, p. 40). À Rheinau, de 1706 à 1711, les équipes de Beer ouvrirent leurs chantiers annuels entre début mars et mi-avril (voir FIETZ 1932 (voir note 1), p. 36-40).

²⁶ Le 31 octobre 1708, le charpentier a reçu l'équivalent de 551 livres, soit plus de 60 % de son cachet total.

²⁷ AAEB, B 133/65, p. 55.

²⁸ AAEB, B 133/66, f. 182-184.

²⁹ GUBLER 1985 (voir note 1), p. 237 (p. 237-241: chronologie des travaux de l'Hôtel de Ville. Voir aussi aux p. 87-88 les déplacements de Bagnato, y compris ses séjours à Delémont du 6 juillet 1741 au 4 décembre 1745); référence aimablement communiquée par Georg Germann. À noter en p. 51 la représentation d'un chantier en 1748 (couvent des dames de Lindau). L'Hôtel de Ville de Delémont comporte aujourd'hui un étage supplémentaire ajouté au XIX^e siècle.

³⁰ Voir entre autres FIETZ 1932 (voir note 1) ou GUBLER 1972 (voir note 1).

³¹ REINLE Adolf, *Das Amt Willisau, Die Kunstdenkmäler des Kantons Luzern*, vol. V, Bâle, 1959, p. 317, point 10 du contrat passé entre Beer et le couvent cistercien de Saint-Urbain, le 13 février 1711. Voir aussi FIETZ 1932 (voir note 1), p. 35-41.

³² FIETZ 1932 (voir note 1), p. 61.

³³ Voir à ce propos les considérations de Hans Martin Gubler sur les difficultés de l'architecte-entrepreneur Bagnato, qui ne jouissait pas des mêmes facilités de recrutement que les maîtres du courant du Vorarlberg comme Beer (GUBLER 1985 (voir note 1), p. 50, 142-143). Toutefois, sur le chantier de Saint-Urbain dirigé par Beer de 1711 à 1715, il semble que les contremaîtres aient changé presque chaque année (REINLE 1959 (voir note 31), p. 317). Sur le chantier de Rheinau en revanche, les quatre contremaîtres (*Balliere*) connus restèrent tous entre trois et quatre ans (FIETZ 1932 (voir note 1), p. 105; voir aussi la p. 61).

³⁴ Voir la contribution de Georg Germann dans les présents *Actes*. Voir aussi l'exemple concret du chantier de l'Hôtel de Ville de Delémont, pour lequel nous avons une idée du nombre de visites de l'architecte Bagnato (GUBLER 1985 (voir note 1), p. 87-88 et 237-241). Selon Wyss, Beer conduit cinq autres chantiers en même temps que celui de Bellelay: Rheinau, Münsterlingen, Weissenau, Altenburg et Saint-Urbain (WYSS 1956 (voir note 1), p. 103, note 7).

³⁵ Ils étaient au moins deux, puisque le texte use du pluriel (AAEB, B 133/66, f. 135v, points 2 et 4).

³⁶ Ces clauses seront modifiées dans le contrat de construction de l'abbatiale: seul le maître-tailleur de pierre sera nourri avec le contremaître aux frais de l'abbaye («... *dem Pallier und Steinhauermeister das Essen gleich vor einem Jahr geben, welches man durch einen Bueben soll abholen lassen*», B 133/66, f. 138; le contremaître (*Pallier*) et le maître-tailleur de pierre sont bien deux personnes distinctes, comme le prouve le texte français: «Bellelay nourira aussi ledit ingénieur [Beer] franco pendant qu'il restera icy au sujet des travaux, pareillement le palier et le coupeur de pierre, le maître, mais dans une autre table», B 133/65, p. 95); cas comparable à Saint-Urbain (REINLE 1959 (voir note 31), p. 317). De plus, les maçons devaient apporter leurs outils personnels, à savoir «la cueillie [truelle] de masson et le tablié et le petit marteau de masson» (B 133/65, p. 95, édité dans WYSS et DE RAEMY 1992 (voir note 1), p. 203).

³⁷ Il est probable que ce terme désignait l'ensemble des membres «inférieurs» de l'équipe de travailleurs, à savoir les maçons proprement dits, mais aussi leurs aides et apprentis.

³⁸ Maçons de Beer: AAEB, B 133/66, f. 135v («5. *Denen Maurern das Brennholz zum kochen und bachen*»). Charpentiers de Pelletier: AAEB, B 133/65, p. 54 («Ledit maître Joseph prendra grain, vin et autre alliment nécessaire pour son entretien et celui de ses ouvriers en ladite abbaye de Bellelay pour un prix raisonnable [...] Item, ladite abbaye luy fournira le bois pour faire au four et pour ce cuisinner, avec un four pour cuir leurs pains.»)

³⁹ AAEB, B 133/65, p. 95: «[...] chacune des trois années [...] [Beer] recevra quatre mille florins, sur laquelle somme se décontera le grain, le beure, etc. que lesdits ouvriers auront eus de nous. [...] Nous leurs donnerons un lieu pour cuisener et pour se loger honnettement et les lits et linges pour la couge que nous pourrons.»

⁴⁰ «3. *Den Maurern das Geliger oder Bet: ist zue gesagt 6 Beter*» (AAEB, B 133/66, f. 135v).

⁴¹ Il était fréquent sous l'Ancien Régime que des gens du même sexe partagent un lit, surtout en voyage ou dans d'autres circonstances particulières.

⁴² FIETZ 1932 (voir note 1), p. 64; Gubler 1972 (voir note 1), p. 190.

⁴³ C'est l'équipement d'un lit (une couverture, un coussin et un drap), tel qu'on peut le déduire d'un contrat de novembre 1709 conclu avec d'autres artisans (AAEB, B 133/65, p. 99).

⁴⁴ Voir par ex. AAEB, B 133/65, p. 189: des artisans d'Undervelier devront travailler à Bellelay durant une semaine et il va de soi qu'ils y dormiront pendant ce temps, mais le contrat précise juste qu'ils seront nourris au «poêle es comptes».

⁴⁵ Ils reçoivent une chopine, ce qui est assez fréquent (voir par ex. AAEB, B 133/65, p. 104: en 1710, un charpentier reçoit un demi-pot pas jour, ce qui représente aussi environ quatre décilitres par repas), mais les portions peuvent être plus généreuses (AAEB, B 133/66, f. 145: en 1717, quatre fondeurs de cloche lorrains disposeront de trois pintes de vin par repas, soit environ six à sept décilitres par personne).

⁴⁶ 9 mars 1709, deux versions du contrat; 1710, contrat perdu, mais mentionné dans celui du 18 sept. 1712; 1712, 18 sept., contrat sur l'achèvement des travaux; 1712, 17 sept., accord de cautionnement pour la tour nord. S'ajoutent à cela les mentions des versements faits entre 1709 et 1713 et la quittance finale de 1714.

⁴⁷ AAEB, B 133/65, f. 4v-6r.

⁴⁸ Voir la note 1, à compléter avec les articles de Georg Germann et de Jürg Schweizer dans les présents *Actes*.

⁴⁹ Rheinau: FIETZ 1932 (voir note 1), p. 114-116; Saint-Urbain: REINLE 1959 (voir note 31), p. 316-317.

⁵⁰ WYSS 1956 (voir note 1), p. 101; WYSS et DE RAEMY 1992 (voir note 1), p. 201; article de Georg Germann dans les présents *Actes* (son hypothèse implique que la copie française porte par erreur la date du 9 mars, ce qui est très possible).

⁵¹ AAEB, B 133/66, f. 139v-140 et B 133/65, p. 220-222.

⁵² Il devait l'élever à une hauteur de 50 pieds, soit une quinzaine de mètres (AAEB, B 133/66, f. 137v, point 7, et B 133/65, p. 93, point 3).

⁵³ AAEB, B 133/65, p. 220.

⁵⁴ AAEB, B 133/66, f. 137 (points 11 et 2); voir WYSS 1956 (voir note 1), p. 101.

⁵⁵ WYSS 1956 (voir note 1), p. 101 et WYSS 1960 (voir note 1), p. 78. Sur les fresques de Rheinau: FIETZ 1932 (voir note 1), spéc. p. 38, 90-94.

⁵⁶ Forme des vitres: AAEB, B 133/65, p. 135 (en l'occurrence, le vitrier dut fournir un modèle et s'engager à le respecter); ferrures de fenêtres: B 133/65, p. 190; croix et grilles: B 133/65, p. 191-192; dalles sur lesquelles poser les autels: B 133/65, f. 243v. Dans ce dernier cas, les artisans devaient suivre le plan de Beer. Décors et inscriptions sur les nouvelles cloches: B 133/66, f. 144v.

⁵⁷ AAEB, B 133/66, f. 139v et B 133/65, p. 218. Bellelay possédait le patronage de l'église de Lengnau (Longeau), près de Bienne; la cure fut reconstruite en 1711-1713, mais pas par Beer (*Kunstsführer durch die Schweiz*, vol. 3: *Basel-Landschaft, Basel-Stadt, Bern, Solothurn*, Berne, 2006, p. 681).

⁵⁸ AAEB, B 133/66, f. 139v et B 133/65, p. 218.

⁵⁹ Les 3000 florins comprennent 1000 florins supplémentaires pour la tour et 2000 florins de surcoût, lesquels représentent 14 % de la somme forfaitaire initiale de 14200 florins. Ces 2000 florins comportent la fourniture de pierres de construction (non chiffrée) et peut-être le matériel nécessaire pour les stucs, qu'on peut évaluer à environ 1000 florins par analogie avec Rheinau. Mais ces évaluations n'ont guère de sens, car nous ne connaissons pas les détails de l'évolution du chantier et nous ne pouvons pas chiffrer les travaux prévus dans le contrat initial et qui n'ont pas été réalisés par Beer.

⁶⁰ WYSS et DE RAEMY 1992 (voir note 1), p. 86.

⁶¹ FIETZ 1932 (voir note 1), p. 116-117 (contrat: 850 thalers français et un *fueder* de vin) et p. 61 (somme totale de 1745 florins promise au stucateur pour les travaux de réalisation des stucs). À la p. 46, évaluation du coût total des stucs, y compris les fournitures du matériel prises en charge par l'abbaye: 2854 florins; p. 44: un thaler français vaut deux florins (ce rapport entre florin et thaler français est identique à celui qui figure dans les sources de Bellelay).

⁶² Les gros travaux sont terminés en 1715 (MÜLLER Kathrin, *Zisterzienser und Barock. Die Kirchen der Oberdeutschen Kongregation im Spannungsfeld von Ordensidentität und lokaler Tradition*, Sankt Ottilien, 2016, p. 628) et REINLE 1959 (voir note 31), p. 317, mais il y a encore des travaux importants jusqu'en 1717, puisque des contremaîtres sont attestés de 1716 à 1718, que des travaux de stucage sont encore en cours en 1716 (p. 319-320) et que la consécration n'a lieu que le 16 décembre 1717.

⁶³ FIETZ 1932 (voir note 1), p. 35-42.

⁶⁴ C'est ce que Wyss suppose sur la base d'un passage de l'accord conclu en 1712 entre l'abbé et Beer, où ce dernier garantit qu'il ne réclamera pas plus de 3000 florins pour tous les travaux restants «*das ist pro anno 1713*» (B 133/66, f. 140; Wyss 1960 (voir note 1), p. 81).

⁶⁵ AAEB, A 45 n° 228, 22 juin 1713 : lettre de l'abbé à l'évêque (dossier sur la consécration du Père Hugo d'Étival comme abbé de Fontaine-André, à Neuchâtel; le 28 août était la fête de saint Augustin, auteur de la règle suivie par les prémontrés); AAEB, A 16/1, n° 118 (réponse négative de l'évêque); finalement, le Père Hugo fut béni à Porrentruy le 13 juillet 1713 (A 45, spéc. n° 234). Dans sa lettre du 22 juin, l'abbé Voirol indique que la bénédiction du Père Hugo devra se faire de façon discrète, afin d'éviter que «*Messieurs de Neufchâtel n'en prennent ombrage*», l'abbaye de Fontaine-André se trouvant dans la principauté de Neuchâtel «*in partibus acatholicis*».

⁶⁶ AAEB, B 133/65, p. 94 («[Beer] fera en sorte que la troisième année elle [l'église] vienne sous le tois»).

⁶⁷ AAEB, B 133/65, p. 93, point 5 (vieux sable à cribler pour le récupérer); B 133/66, f. 136, point 1 (récupération des pierres, briques, pierres tombales et d'autel... mais le sable n'est pas mentionné).

⁶⁸ À Rheinau, la démolition de l'église débuta le 3 juin 1705; le 22 juillet, la première pierre (*Grundstein*) était posée, ce qui signifie que la démolition de l'église et le creusement des fondations avaient pris moins de deux mois (FIETZ 1932 (voir note 1), p. 35).

⁶⁹ AAEB, B 133/65, p. 85. Cette hâte laisse supposer que les travaux de maçonnerie avaient débuté ou allaient débuter bientôt, donc que le creusement des fondations était ou serait bientôt achevé.

⁷⁰ AAEB, B 133/65, p. 86-87 (il est évident que Bellelay disposait déjà de pierres de construction sur place, car les travaux de maçonnerie ont sans doute commencé en mai-juin 1709).

⁷¹ Trois marchés du 6 au 20 juin 1709 (AAEB, B 133/65, p. 90-91), puis les marchés n'ont plus été relevés, selon une note de l'abbé : «Les marchés pour charier les pierres étant devenus en fort grand nombre, il fallu un gros livre pour ce sujet, qui éclairci parfaitement les dites voitures. *Vide etiam* mon compte général» (le «livre» et le «compte général» mentionnés par l'abbé sont perdus).

⁷² AAEB, B 133/65, p. 98-99. Ils devront aussi préparer pendant l'hiver une bonne provision de chaux en prévision de la réouverture du chantier au printemps.

⁷³ AAEB, B 133/65, p. 219 et B 133/66, f. 139v. La date exacte du versement n'est pas connue, mais elle a eu lieu à la fin du chantier annuel, en automne ou peu après. Les quatre paiements reçus par Beer de 1709 à 1712 (*ibidem*) ne sont pas datés, pas plus que le paiement de 1713 (B 133/66, f. 140r), alors que le compte final a été dressé avec Beer le 17 septembre 1714 (B 133/66, f. 140v).

⁷⁴ C'est du moins les conditions que fixait le contrat pour le versement de cette première tranche de 4000 florins (AAEB, B 133/66, f. 137v, point 4). À Rheinau, la première pierre est posée le 22 juillet 1705 et les murs ont déjà atteint une hauteur d'environ trois mètres le 23 octobre 1705 (FIETZ 1932 (voir note 1), p. 35), mais, contrairement à Bellelay, il n'a pas fallu niveler le terrain ni construire une crypte voûtée sous le chœur.

⁷⁵ AAEB, B 133/65, p. 103-105 et B 133/66, f. 141. Le bois sera coupé à la «Coste des Saignes». Le menuisier se chargera aussi des échafaudages, du plancher «sur les voûtes», du lattage sous le toit et de la construction d'une petite tour sur le chœur. En revanche, il ne s'occupera pas du «plancher du bas», des bancs, des portes, des galeries, des autels, ni de la charpente de la tour. Ces travaux ont sans doute été réalisés en partie par un convers, Frère Antoine Monnot (sur Antoine Monnot, né en 1683 et profès à Bellelay dès 1708, voir l'article de Damien Bregnard dans le présent volume, en particulier ses notes 22 à 24).

⁷⁶ AAEB, B 133/65, p. 219 et B 133/66, f. 139v (même remarque sur la date que dans la note 73). Le contrat prévoyait le versement d'une somme de 5000 florins dès que les murs auraient atteint le niveau du toit (B 133/66, f. 137v, point 4).

⁷⁷ AAEB, B 133/65, p. 218 et B 133/66, f. 139v.

⁷⁸ *Ibidem*, il s'agit de la cure de Longeau, voir la note 57.

⁷⁹ AAEB, B 133/65, p. 135-136 (fenêtres); B 133/65, p. 137 (livraisons des vitres à Porrentruy).

⁸⁰ À noter qu'à Rheinau, les ouvriers de Beer collaborèrent à la pose de la charpente, FIETZ 1932 (voir note 1), p. 36-37.

⁸¹ AAEB, B 133/66, f. 142. Sur ce lattage, voir l'article de Jürg Schweizer dans les présents *Actes*. Le contrat passé avec le charpentier précisait que le lattage serait réalisé en collaboration avec un maître-couvreur mis à disposition par l'abbaye. Il s'agit peut-être de «maître Pacific Erard, de la Chaux», mentionné comme témoin dans des contrats passés à Bellelay les 26 juillet 1711 et 12 janvier 1712 (B 133/65, p. 136 et 192). En 1713, Pacific Erard fera profession à Bellelay comme frère convers (AAEB, A 16/7, liste des religieux de 1739). Cela expliquerait que certaines sources attribuent à «frère Pacific Erard» la réalisation de la charpente de l'église (SAUCY Paul-Simon, *Histoire de l'ancienne abbaye de Bellelay*, s.l., 1958 (1^{re} éd. en 1869), p. 202); la source de Saucy est peut-être le Père Grégoire Voirol.

⁸² AAEB, B 133/65, p. 183-184 (contrat conclu le 28 décembre 1711, donc les chéneaux ont été fabriqués en hiver et posés au printemps).

⁸³ AAEB, B 133/65, p. 191-192 (le contrat précise qu'elle doit être posée avant le 1^{er} mai, qui tombe en 1712 sur le dimanche précédant l'Ascension).

⁸⁴ La façade est encore en travaux jusqu'à la fin du printemps, puisque le délai pour la pose des grilles qui l'ornent est fixé en juillet. La construction de la tour nord a peut-être débuté en 1711 déjà; à Rheinau, le chantier de la tour dure étonnamment longtemps, de 1706 à 1711.

⁸⁵ AAEB, B 133/65, p. 189-190.

⁸⁶ AAEB, B 133/65, p. 191-192.

⁸⁷ Nous supposons que ces travaux ont lieu en 1712, car Beer encaissa 2200 florins cette année-là, pour des tâches non précisées (à la fin de 1712, Beer avait reçu un total de 14200 florins, B 133/65, p. 219). À Rheinau, les badigeons furent réalisés la troisième année du chantier (FIETZ 1932 (voir note 1), p. 36) et les stucateurs travaillèrent pendant plus de deux ans (*ibid.*, p. 38-40).

⁸⁸ AAEB, B 133/65, p. 220-222 et B 133/66, f. 138v-139r (résumé dans WYSS 1960 (voir note 1), p. 153, n° III).

⁸⁹ AAEB, B 133/65, p. 218-220 et B 133/66, f. 139v-140r (résumé dans WYSS 1960 (voir note 1), p. 153, n° IV).

⁹⁰ AAEB, B 133/66, f. 142, paiement le 2 octobre pour les derniers travaux du charpentier.

⁹¹ On ignore combien de temps ont duré les travaux de stucage (voir la note 87), probablement deux ans (1712-1713?), mais on ne peut exclure que les stucateurs aient encore travaillé à Bellelay en 1714, même s'ils devaient impérativement avoir achevé leur tâche avant le début de la pose du dallage.

⁹² AAEB, B 133/66, f. 140. Nous ignorons si Gemd était présent les autres années; c'est le seul employé de Beer sur les chantiers de Bellelay dont nous connaissons le nom.

⁹³ AAEB, B 133/65, f. 243v.

⁹⁴ *Ibidem*.

⁹⁵ AAEB, B 133/66, f. 140v.

⁹⁶ AAEB, B 160/2 (*Ceremoniale*), p. 516-518: notes du conseiller Franz W. von Jestetten (futur *Hofmeister* du prince) sur le voyage de l'évêque à Bellelay. Voir aussi la note du Père Grégoire Voirol (Bibliothèque cantonale jurassienne, Amweg n° 2054), citée par WYSS 1960 (voir note 1), p. 182, note 254.

⁹⁷ AAEB, B 133/66, f. 143-144.

⁹⁸ Quittance pour les travaux, AAEB, B 133/66, f. 144.

⁹⁹ AAEB, B 133/66, f. 144-145. Les fondeurs doivent réaliser un carillon de huit cloches en récupérant l'ancienne cloche ou la fondre si cela est inévitable (elle sera la deuxième plus grosse du carillon). Le contrat prévoyait que l'abbé pourrait leur demander de fondre d'autres cloches aux mêmes conditions. Le carillon des deux tours comprenait huit cloches et deux autres se trouvaient sur le clocheton au-dessus du chœur (voir la note 101). Nous ignorons si ces dix cloches ont toutes été fondues en 1708 ou si l'une ou l'autre d'entre elles ont été récupérées.

¹⁰⁰ Achats des métaux du 6 avril au 31 décembre 1717 (AAEB, B 133/66, f. 174r-176v).

¹⁰¹ AAEB, A 16/7-40, 5 juillet 1718 (autorisation pour bénir dix cloches à Bellelay, plus deux au prieuré de Grandgourt – pourtant situé dans le diocèse de Besançon –, une dans l'église de Bassecourt et une dans celle des Genevez, soit un total de quatorze cloches). La liste des cloches de l'abbatiale se trouve dans WYSS 1960 (voir note 1), p. 81-82 et note 256, p. 182 (liste des cloches en 1764), VAUTREY 1979/1881 (voir la note 15), p. 300-301 ou encore SAUCY 1958 (voir la note 80), p. 206-207 ; Saucy précise que les deux petites cloches du chœur servaient à sonner les offices du jour et de la nuit (grandes et petites heures). Daniel de Raemy (WYSS et DE RAEMY 1992 (voir note 1), p. 88-89) écrit que le carillon des deux tours était composé de dix cloches en 1718, auxquelles se sont ajoutées par la suite deux cloches supplémentaires, puis encore deux autres cloches dans le lanternon du chœur, ce qui ferait un total de quatorze cloches. Il ne donne pas ses sources et il s'agit probablement d'une erreur de compréhension du texte de Wyss de 1960 ; par conséquent, nous conservons le chiffre de dix cloches au total, dont huit dans les deux tours.

¹⁰² WYSS et DE RAEMY 1992 (voir note 1), p. 88 ; SCHMUTZ NICOD Catherine, *L'ancienne abbaye de Bellelay*, Berne, 2003, p. 19.

¹⁰³ WYSS 1960 (voir note 1), p. 80 : il écrit 172 000 florins à la place de 17 200 florins (pour le cachet de Beer) ; mais la somme correcte se trouve à la p. 153.

¹⁰⁴ VAUTREY 1979/1881 (voir la note 15), p. 183. Sa source est peut-être le manuscrit du Père Voirol actuellement à la Bibliothèque cantonale jurassienne, Amweg n° 2054, cité par WYSS 1960 (voir note 1), p. 182, note 254 : « elle [l'église] coute dit-on 70 000 l. ».

¹⁰⁵ AAEB, B 133/65, p. 67 et 131.

¹⁰⁶ Miserez, le greffier de Bellelay, prenait la responsabilité de l'affaire, avec des « consorts » inconnus (certainement des maîtres-maçons), qui se partageraient avec lui à la fin des travaux un considérable « pourboire » de 3 louis d'or (33 livres), les ouvriers ne recevant alors qu'un « bon coup à boire » ; les pierres devaient être extraites de la carrière du Prédame (vers Les Genevez, à environ trois kilomètres de Bellelay), taillées, transportées et posées dans l'abbatiale, y compris les marches et les socles des autels (B 133/65, f. 243v). À noter que Bellelay conclut en 1706 un autre contrat de taille de pierre qui peut servir de comparaison (en résumé, les maçons ont extrait et taillé des pierres de taille pour servir au chantier du réfectoire, sans le transport ni la pose ; l'abbé estima qu'ils avaient trop reçu et qu'on aurait pu ne leur payer que 25 sous pour chaque toise mesurée à raison « de dix pieds de longueur et un pied de hauteur » (B 133/65, p. 11-12), soit 2,5 sous par pied carré).

¹⁰⁷ Voir ci-dessus les notes 99 à 101.

¹⁰⁸ Les versements en nature ont pu être considérables en pratique, mais ils sont le plus souvent exprimés en argent dans les contrats et dans les quittances.

¹⁰⁹ FIETZ 1932 (voir note 1), p. 64-65 ; 1 florin et 3 batz pour les repas du contremaître (3 batz représentent le cinquième d'un florin, *ibid.*, p. 44).

¹¹⁰ À Rheinau, le coût d'achat du fer pour le chantier représente 2082 florins, ce qui laisse supposer que le chiffre de 2207 livres de Bâle pour le chantier de Bellelay n'est pas exagéré.

¹¹¹ À Rheinau, les fenêtres ont coûté en tout 2460 florins et les vitres 423 florins – une somme proche de celle payée par Bellelay pour ses propres vitres (FIETZ 1932 (voir note 1), p. 46 et 52).

¹¹² Cette estimation peut être proposée par comparaison avec Rheinau (voir la note 61). Le salaire du stucateur a pu s'élever à environ 1500 livres (l'église de Bellelay est un peu plus petite que celle de Rheinau et ses stucs moins riches) et il est probable que Beer a dû aussi payer les frais de matériel et peut-être la nourriture du stucateur, suite à la modification du contrat de 1712.

La construction de l'abbatiale de Bellelay

¹¹³ Comme celle de Bellelay, l'église de Rheinau doit être démolie et reconstruite, l'ancienne tour conservée et une nouvelle tour construite totalement. Les dimensions intérieures de l'église de Rheinau sont les suivantes : longueur totale de 62 m ; largeur de 21,5 m pour la nef, 25,5 m pour le transept et de 19,5 m pour le chœur ; hauteur de 18,4 m pour la nef et de 16,7 m pour le chœur (FIETZ HERMANN, *Kloster Rheinau*, Zurich, 1932, p. 23). Bellelay est un peu plus petite, comme le montrent ses dimensions intérieures : longueur totale de 58,2 m ; largeurs de 19,3 m pour la nef et de 24 m pour le transept ; hauteur de 18 m pour la nef et de 17,2 m pour le chœur (WYSS 1960 (voir note 1), p. 85).

¹¹⁴ FIETZ 1932 (voir note 1), p. 44, 46-47.

¹¹⁵ *Ibidem*, tableau chronologique aux p. 33-34 (Abb. 9).

¹¹⁶ Le sable venait, au moins en partie, du Pré Piat (au-dessus de Bellelay) et de La Bottière (AAEB, B 133/65, p. 84-85), les pierres de Béroie (*ibidem*, p. 90-91), les dalles du Prédame, vers Les Genevez (*ibid.*, f. 243v) ; nous n'avons pas identifié la « Coste des Saignes » où furent coupés les arbres de la charpente (*ibid.*, p. 103).

¹¹⁷ Autre exemple à Saint-Urbain : la réalisation de « *Ziegelhütte* » vers la fin des travaux est revenue à 3739 florins (REINLE 1959 (voir note 31), p. 317).

¹¹⁸ En 1717, l'abbé de Beaulieu affirme que Bellelay est bien gérée et que ses dettes sont exclusivement dues à la reconstruction de son église (AAEB, A 16/5, n° 407 ; l'évêque affirme lui aussi que l'abbaye est prospère et son « économie » remarquable, *ibid.*, n° 411). Un document du 22 novembre 1713 montre qu'à cette date, l'abbé Voirol souhaitait contracter auprès des États un emprunt de 2000 écus blancs, à savoir 4500 livres (B 133/65, p. 287).

¹¹⁹ Peu avant, Bellelay avait engagé de grosses dépenses pour la construction de l'hôtellerie en 1697 et procédé à de nombreux travaux dans les bâtiments conventuels, avec en particulier la rénovation et l'agrandissement du réfectoire en 1706 (AAEB, B 133/65, f. 3, 4, p. 11-12 et 31).

¹²⁰ AAEB, B 133/66, p. 357 et f. 419.

¹²¹ Selon les évaluations de Cyrille Gigandet, *HELVETIA SACRA* IV/3 (voir note 9), p. 101.

¹²² Daniel Juillerat : AAEB, B 133/65, f. 4v ; tuiliers : AAEB, B 133/65, p. 98-99 ; bois : B 133/65, f. 9v-10 (1706, avec approvisionnement de la tuilerie) et p. 96 (1709) ; scierie : B 133/65, p. 36-37 (1707) et f. 124 (1711) ; les habitants de Châtelat se plaignent que la scierie est trop occupée par les chantiers du couvent pour accepter leurs commandes.

¹²³ AAEB, B 133/65, f. 243v ; amodiation de l'hôtellerie, *ibid.*, p. 145-146 (1708) et 147-149 (1710, avec mention des charrois de matériel pour l'église, « comme il a fait du passé »).

¹²⁴ Voir les références dans l'annexe à la fin du présent article.

¹²⁵ AAEB, B 133/66, f. 143v. Les maçons ont en outre accompli d'autres tâches que le rehaussement de la tour.

¹²⁶ FIETZ 1932 (voir note 1), p. 36 ; GUBLER 1972 (voir note 1), p. 190 (l'abbaye de Schwarzach s'engageait à mettre à disposition de l'équipe de Thumb des lits pour un maximum de 30 personnes).

¹²⁷ À Rheinau en tout cas, le chef des stucateurs et le peintre des fresques furent traités comme Beer et reçurent une meilleure nourriture que les contremaîtres (FIETZ 1932 (voir note 1), p. 64).

¹²⁸ Cette dernière hypothèse est peu probable, même si les chanoines disposaient à leur gré d'au moins une chambre dans l'hôtellerie (un inventaire du cabaret de 1753 mentionne une « chambre des religieux » comportant trois bois de lit ; le « poêle de la justice » abritait aussi trois bois de lit, trois grandes tables et dix-huit chaises, Bibliothèque cantonale jurassienne, Fonds Vautrety, boîte brune).

¹²⁹ AAEB, B 133/65, p. 54 (charpentiers de la porterie), p. 95 (maçons de Beer), p. 104 (charpentiers de l'abbatiale), B 133/66, f. 143v (maçons de la tour sud). Voir aussi nos notes 36 à 39. Cette pratique était courante ailleurs aussi : REINLE 1959 (voir note 1), p. 317 ; FIETZ 1932 (voir note 1), p. 115 ; GUBLER 1972 (voir note 1), p. 188, etc.

¹³⁰ AAEB, B 133/66, f. 135v, point 5. REINLE 1959 (voir note 1), p. 317 et GUBLER 1972 (voir note 1), p. 186. À Rheinau, la pose de la *Grundstein* de l'église et de celle de la tour sont marquées par une fête.

¹³¹ Normalement, les chanoines mangeaient dans le réfectoire situé dans la clôture, mais certains d'entre eux pouvaient en être dispensés pour tenir compagnie aux hôtes – ce qui n'allait pas sans abus parfois (AAEB, A 16/5, visites spirituelles).

¹³² AAEB, B 133/66, f. 138, point 6: «(...) *welches man durch einen Bueben soll abholen lassen*».

¹³³ AAEB, B 198/19-2.9.4.13.

¹³⁴ Ce fut le cas p. ex. d'Anne Françoise Froidevaux, mentionnée en 1736 (AAEB, B 133/66, f. 403).

¹³⁵ Hors de l'enceinte, une famille vivait dans l'hôtellerie (le cabaretier, sa femme, six enfants et trois domestiques) et une autre dans la tuilerie (le tuilier, sa femme et quatre enfants).

¹³⁶ Les cas sont nombreux: AAEB, B 133/65, f. 5v (mention des deux tables distinctes des «maîtres des métiers» et des «valets de la cour»; *ibid.*, f. 4v; *ibid.*, p. 99; *ibid.*, p. 189 (au «poêle es comptes»); B 133/66, f. 208v.

¹³⁷ AAEB, B 133/66, f. 145.

¹³⁸ WYSS 1960 (voir note 1), p. 64-76 (en fin du volume, plans superposés de l'église ancienne et de l'église baroque); WYSS et DE RAEMY 1992 (voir note 1), p. 68-73. Visite spirituelle de 1651: AAEB, A 16/4, n° 262.

¹³⁹ GIGANDET 1986 (voir note 23), p. 87-88.

¹⁴⁰ AAEB, B 133/62, f. 111-112v; voir ROLAND Isabelle, *Les maisons rurales du Canton de Berne*, 4f, *Le Jura bernois*, à paraître en 2018.

¹⁴¹ Voir notre note 119.

¹⁴² L'église aujourd'hui disparue de l'abbaye de Lucelle dépassait légèrement celle de Bellelay en taille, mais elle se trouvait (de justesse!) sur le territoire du royaume de France.